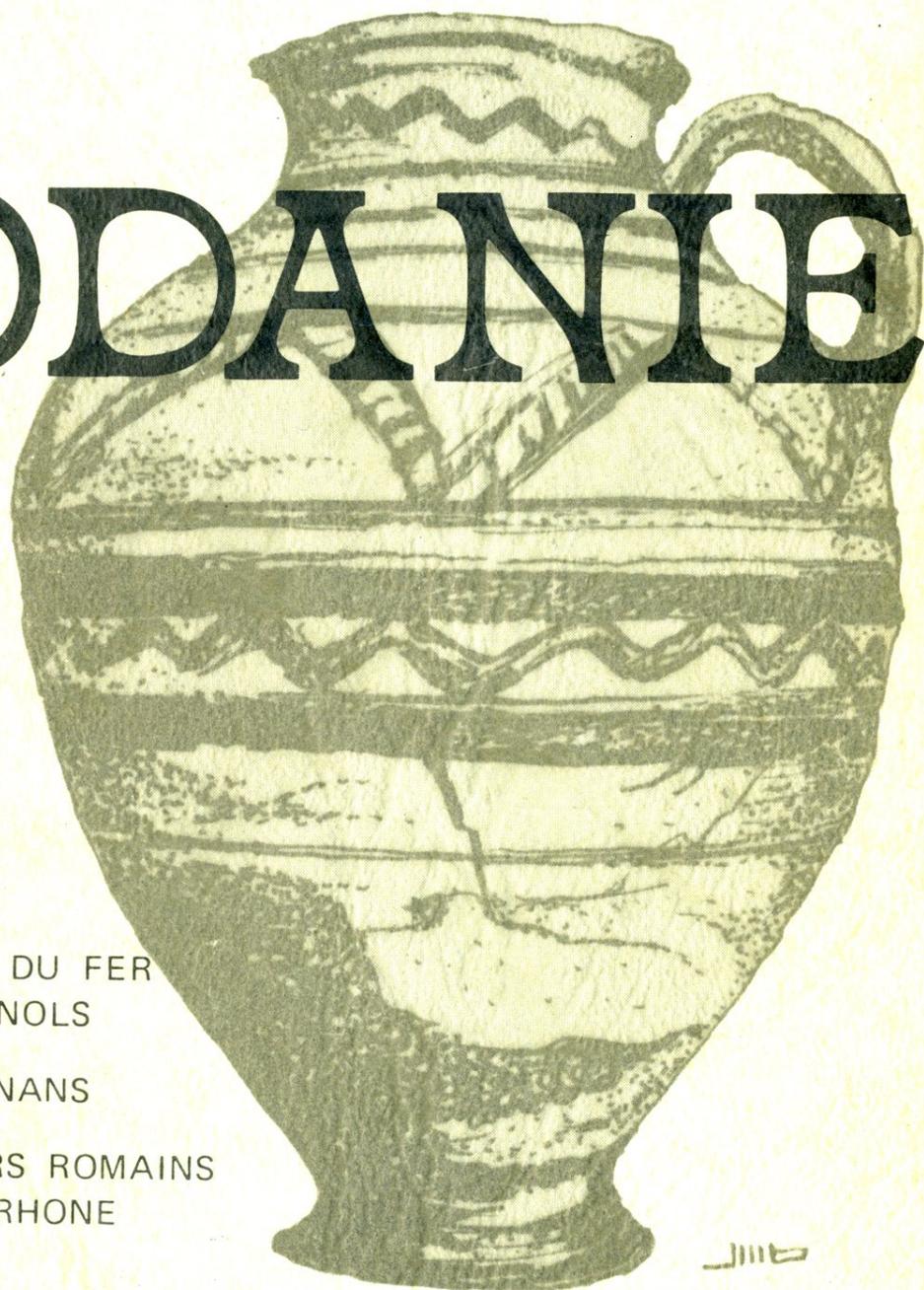


SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES
CIVILISATIONS ANTIQUES
BAS-RHODANIENNES

RHODANIE



- ▣ UN VILLAGE DE L'ÂGE DU FER
A ST-LAURENT DE CARNOLS
- ▣ LA CHANSON DES MAGNANS
- ▣ MARQUES DE PLOMBIERS ROMAINS
EN BASSE VALLÉE DU RHONE



REVUE TRIMESTRIELLE - 15 F. - JUIN 1982 - N° 2.

RHODANIE

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
ANTIQUES BAS - RHODANIENNES

Maison Jourdan - 24, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze

Dépôt Légal : 2ème trimestre 1982

Directeur de la Publication et Correspondance :

Jean Charmasson
30330 St-Paul-les-Fonts

Comité de Rédaction :

Monique Certiat, Jacques Creissac, Georges
Sudres, Pierre Thiénard, Fernand Tocco

Prix du Numéro : 15 F.

Abonnement d'un an : 50 F.

Abonnements : M. Thiénard - 19, Chemin du Moulin de la Tour
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. (66)89.81.47

Imprimé bénévolement par F. et B. Nagy, «Imprimerie-Minute
68, Rue de la République - 30200 Bagnols-sur-Cèze

Couverture : Oenochoe ionienne (vase à vin) de la fin du Ve siècle
avant notre ère, découverte à l'oppidum Saint-Vincent de Gaujac
(Dessin de J-M. Bajolle)

SOMMAIRE

L'ENFANT GRANDIT.....	2
LA CHANSON DES MAGNANS <i>par Jacques Creissac</i>	3
L'EXPANSION DE LA REFORME PROTESTANTE DANS LE DIOCESE D'UZES AU XVIe SIECLE <i>par Jeanine Flaugères</i>	17
VERS UN MUSEE D'ARCHEOLOGIE.....	22
DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES : DEUX MARQUES DE PLOMBIER ROMAIN <i>par Jean Charmasson</i>	23
DONS AU MUSEE	27
UN VILLAGE DE L'AGE DU FER : «LES BARBRES» A ST-LAURENT-DE-CARNOLS <i>par Dominic Coury</i>	28
L'HERMITAGE DE MAYRAN A ST-VICTOR-LA-COSTE <i>par Louis Faraud</i>	36
HISTORIQUES DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES A ST-VINCENT DE GAUJAC	40
MACHISME. A NIMES EN 1750 <i>par Jean Chanal</i>	43
NOUVELLE «EXPOSITION- ANIMATION» A LA «MAISON JOURDAN»	48

L'EN FANT GRANDIT...

Au jour de la naissance de «Rhodanie», le 6 mars, nous exprimions le vœu que notre revue soit le fruit de la convergence des efforts de ses lecteurs, de ses auteurs, de son éditeur, de son comité de rédaction et des responsables ou possesseurs de documents dans lesquels elle puise sa matière. Notre volonté est, en effet, qu'elle prenne sa place en tant qu'œuvre commune dans l'activité culturelle de la basse vallée du Rhône.

Le nombre de ceux qui ont répondu à notre appel a satisfait et même dépassé nos espérances. Notre premier tirage a été couvert aux deux tiers par des abonnements; il ne nous reste plus d'exemplaires réservés à la vente au numéro. Les éloges et encouragements ont ajouté à notre confiance ; les critiques amicales, tout aussi bienvenues, nous aideront à améliorer la qualité de la revue, votre revue.

Par un tirage pratiquement doublé et 8 pages de plus, ce numéro 2 montre que l'enfant grandit. Avec votre aide, l'afflux de nouveaux abonnés et lecteurs, les commentaires et suggestions que vous nous adresserez, nous pensons, sans forfanterie, être capables d'améliorer l'œuvre entreprise. Le concours de chacun y contribuera largement.

S.E.C.A.B.R.

LA CHANSON DES MAGNANS

*Le temps semble venu de dire le
monde français comme autrefois
le monde romain*

Rivarol
(né à Bagnols en 1747)

par Jacques CREISSAC

AVANT-PROPOS

Nous proposons à nos lecteurs aujourd'hui un texte en langue provençale qui nous servira de base de départ pour aller à la découverte d'une époque, d'un milieu, d'une réalité économique et culturelle.

Notre ambition se veut modeste : au-delà des témoignages ou des chiffres, ouvrir quelques pistes à la réflexion. Que les historiens, s'ils nous découvrent, ne nous chicanent pas trop sur tel propos aventureux, telle hypothèse hasardeuse, mais qu'ils nous corrigent plutôt. Nous comptons surtout sur les lecteurs curieux pour compléter le commentaire ou prolonger éventuellement l'enquête.

Les écrits en «lengo nostro» n'abondent pas dans les archives. Celui que nous publions ici est extrait de la collection Léon Alègre, conservée à la Bibliothèque Municipale qui en renferme quelques autres, recueillis par l'érudite local au 19^e siècle : chansons politiques, saynètes de circonstance, morceaux patriotiques ...

En dehors de cette littérature plutôt conventionnelle, produit d'imitation le plus souvent, existe un fonds beaucoup plus authentique, contes et chansons venus des lointains du passé, à travers les veillées et les réjouissances populaires ou encore une production strictement locale faite de récits facétieux, de couplets satiriques, de refrains contestataires qui ont scandé la vie d'une communauté et ont plus ou moins résisté aux ravages du temps. Tout ce que la mémoire collective a pu conserver, même altéré, doit être sauvé de l'oubli définitif. Il s'agit aussi de notre histoire. Nous convions nos lecteurs et leurs proches à cette œuvre urgente de sauvetage.

LA CHANSON : LE GENRE, LA DATATION

Nous publions cette chanson dans sa version originale, assortie d'une traduction littérale aussi respectueuse que possible. Il nous a semblé utile de la tourner dans une graphie occitane unifiée qui assure l'intercompréhension et facilitera, pensons-nous, et la lecture et le commentaire lexical que l'on voudra bien trouver dans la marge.



LA CAXSOUN DÉYMAGNAOU,

)rv Cabri ftlazct

A'.imi AOIK l'.infntint* l'ine<minn(*te)u
 0«é *égur ffvi p«<<V «onrnHI*«ii ;
 Car ri toulmi ijr vrila
 A lipnriirli«-vniij* prr l'r<roili.i .
 A'rici la «r/mill qw «'n anoni.
 Nom fonda Iron mira rn ilan*ti .
 Ounij 4ujfet il upii-Iri Magnaou
 Qu'irn ri un mretirr »lr ibnann.
 Vrici lmi tm l'«péidnu,
 la' l' Tieuvuu rr l'in l«r|| poulldou .
 ^««« fonda l«»»» mrlré couva
 Qué belenu plnut inara pa«.
 Anan mira «lin bu grand pmnn
 Que nourri» rrrn qur la r «»>»ii«>n
 l'rr «Hlrrprrrdr l«»» M ignami
 Qu'au ei ud ««««« de chivau.
 <UOU nié* ib- Jilli aqilirri f<-n>>n.
 Lé Ici vécia< mnnimi an dr prnoi ,
 Et surtout quand fan dé Alagnami
 Soun dr diablé din sci ouMaou ;
 Mai quand faon trop paga la firnyoii
 Lri vciriaa rouninil fan Ici %iruv<>u
 Quand cliaqu miner lai pas un quinlami
 Aquo ei un mretirr dr rhiianu.
 Lci linnimé la paesmin pas pu belbui.
 Sri fénou y rrrrmin qiirrrlmi,
 Sciiivcn lci tralmm d'animaou
 Q«ic n'nriindoun rrrn ri Magnaou; 7»^
 An luujiuir lmi faisii.i l'rsuningu.
 Soun luaigr rrrmimi dr sardinou .
 Souven n'an rrrn din lou fananu ,
 Acivw—rm^ mes fier dé rhivami
 Lri paouré âgé se nialfniindmin
 El n an pas bcsoun qué lai xiundmin .
 Prr yr fa faire la digscfionn
 Garou, garou lri n» dr hastoun;
 -Vrn tanin accabla prr la tmusmi
 E» «min gros fai lri acrlabomcoun .
 Mu* rridoiin : m aninuini,
 Aro n un mrlirr dé rbivaou

l'juu rntendré qu'ntté tapage
 Quand n'rn vésoiui »éhi l'nuragé .
 El u'rmfendr» dr fout t'ou«ta *
 A n> ijo <lr firm/lin per arriM.
 Nous la fonda amassa bagnadnn.
 Ou faire prrdr>- iinnu aribadou.
 Piri i ti niijm.'ifntm *oi Magnaoii
 Aro ri un mrsliirr dé clisaoir
 l'.imi xriré la lillainou minou
 Quand n'en vésoun la mu«r lrdinnu ,
 Lri prrdria* amé lou capcou
 Quand n an rrrn qué dé casclsmn; 7
 Quand n'rn vendra A lrmibrugagé
 Brlrou fonda plrga bagagé.
 l'ors imilri «nrrn malaoti
 A«K éi ilH ffilMilé dé chnâuii.
 '«ai quand trouvas sbs lri canfeton
 h'aqilirri grn* qu'an la joiioni<«ou ,
 Dina* d'rsrnçoiil dr mélnun
 Qué nous vmoun dé Cavayoun;
 D aoilre qué cargoun la soutannu
 Van sr prnja din sei cabanou
 la frstr m bas. lou quioii en aou.
 Aro ri un mrsfircr <lé rhivami.
 SifAt qu'avés més l'embrugagé
 Srnldoii qn'avés fini l'ouvragé ,
 l'ami mcarou sali »ri mon
 Faou drsniaama l'après-déman .
 Lou jour dé la desmanHulumn
 Ei la séroissnu la pu durou,
 l>é y soungra vous ren ma la on
 An» ri un nicslirr dé chivaou.
 Après la campagnou finidou
 Alors charnn fai sa parlidmi.
 Alors inanrmin lou gros gigo
 Aniaï n'rn buvoun qii'olqnr ri;
 Piri quand an lira la motindrdu
 h'aqilirri gros marchand dé rédou .
 Alors la la pais dm l'on*ta«>u
 N'ri plus un inrstier dé rbivaou

Ce texte, signé Cadet Mazet, n'est pas daté (1). Nous ne savons rien de l'auteur qui a dû bénéficier en son temps de quelque influence pour se faire éditer et trouver des lecteurs dans la classe cultivée. Bagnolais ? On peut en douter à en juger par certaines diphtongaisons (dei pour di —, magnaou pour magnan) des finales en «ou» qui ne semblent pas correspondre à l'usage dialectal ou à la prononciation de l'aire bagnolaise. Est-ce même du provençal rhodanien ? Nous aimerions avoir sur ce point l'avis de quelques lecteurs éclairés.

L'air de cette chanson nous est pareillement inconnu : s'agit-il alors d'une vraie chanson ? La question mérite examen. La facture du morceau, avec sa narration un peu lourde, son rythme martelé, ses longues strophes monocordes achevées sur l'unique ritournelle ou leit-motiv semblent prêter plus à la récitation qu'au chant. Nous sommes enclins à voir dans cette complainte sur la misère du temps, un morceau de genre, un récit versifié qui cherche, par l'exactitude du trait et le réalisme de la peinture, à toucher son public.

Les tableaux de la «vido vidanto» ne manquent pas au milieu du XIXe siècle. Cette veine «vériste» (ei touto de veritat) est portée par un courant vivace qui a vu l'explosion d'une expression occitane et la multiplication des feuilles volantes qui annoncent la Renaissance Mistralienne et l'école d'Avignon. C'est un genre de poésie populaire qui se maintiendra longtemps en marge du félibrige (et quelquefois dans sa mouvance) avec son contenu sentimental et ses effets dramatiques. Littérature de cœur, de «tripes», elle témoignera surtout de la condition paysanne (2). Elle utilisera, pour mieux toucher, une langue dépouillée de tous artifices et retiendra, comme plus proches du modèle, les localismes.

Poésie résolument patoisante, donc, cette «cansoun» est écrite dans une graphie dialectale. Elle transcrit scrupuleusement tous les sons, selon une phonétique inspirée du français, y compris la notation des diphtongues (aou, ouu, eau) que les félibres les moins orthodoxes proscrivaient pourtant du provençal.

C'est presque une chance pour nous. L'orthographe félibrienne s'imposait sans trop de peine et définitivement en Provence aux alentours de 1860 (3). On peut donc raisonnablement penser que notre «trobair» ou ses transpositeurs même se seraient rangés à l'usage commun à cette époque, tant le rayonnement d'Avignon était grand sur la Provence rhodanienne.

Mais, dira-t-on, le conteur pouvait tout aussi bien refuser les normes du félibrige, se contentant d'une audience restreinte mais assuré de sa base sociale, friande de localismes. C'est possible, mais il ne faut pas oublier le passage obligé de cette littérature, même rustique, par de petits cercles d'initiés ou par un réseau d'amateurs, de curieux, avertis des nouveaux usages qui la portaient à son public d'élection. Arguties, estimeront certains : la réalité n'est-elle pas que, à une décennie près, le sort du petit élèveur de magnans ne devait pas sensiblement changer ! Peut-être, mais la

question de la datation n'est pas sans importance pour le commentaire à venir.

Nous nous bornerons aux constatations suivantes : la pébrine, maladie du ver à soie, apparaît en 1853. L'auteur n'aurait pas manqué de la citer, tant elle faisait des ravages dans les magnaneries. Doit-on situer la chanson en deçà de cette date ? D'autre part, la maladie est jugulée vers 1870, grâce aux travaux de Pasteur. Faut-il alors chercher au-delà ?

La deuxième hypothèse paraît renforcée par la charge contre l'esthétisme contenue dans le texte et qui semble viser Maillane (Mireille paraît en 1859). Nous nous garderons de trancher.

LE PUBLIC - L'OCCITAN FACE AU FRANÇAIS

La langue utilisée ici est un parler familial mais étroit. Banalité de l'expression rehaussée parfois de quelques tournures plus colorées, d'un trait plus vif, mais refus comme «sornetas» de tout embellissement, de toute amplification poétiques. On peut s'étonner pourtant de rencontrer tant de gallicismes chez un poète paysan nourri à la sève du terroir et l'on s'interroge sur le déclin d'un parler déjà rongé par la langue dominante. Les «sitôt que» et autres «acclaboussoun» trahissent une indiscutable contagion du français même si l'on admet quelques licences de versification, quelques conventions d'écriture. L'auteur emprunte à la langue de l'école bien malgré lui.

Quelle est donc la position de l'occitan au milieu du XIXe siècle en terre provençale et plus précisément dans la région bagnolaise ? La question est d'importance, mais délicate à traiter faute de témoignages de première main. On serait tenté de dire qu'il occupe encore tout le terrain qui n'est pas tenu par le français. Chaque progrès de l'instruction élémentaire entraîne un recul de l'occitan. C'est qu'il faut bien voir que la langue d'oc, si vivante qu'elle soit dans le peuple, est un parler désarmé face à sa puissante rivale, portée par «le vent de l'histoire» et ... l'appareil de l'État. L'oralité ne peut tenir face au prestige de l'école. Et l'école s'exprime en français. Autour d'elle encore, le discours du changement, de la modernité s'écrit en français.

Un exemple : les bulletins des sociétés d'agriculture, porteuses d'innovation et vivantes dans le Gard, animées sans doute par des notables et des érudits locaux auront peu à peu raison des réticences de l'opinion populaire.

Après 1580, les maîtres d'école (les régents) se multiplient (4). Au XVIIIe siècle, les progrès du français sont foudroyants, mais la langue d'oc tient bon encore. Racine le constate pour le déplorer lors de son séjour à Uzès. Le XVIe siècle accentue encore cette emprise, sans doute par le bouleversement des opinions et l'accueil réservé aux idéaux révolutionnaires par les classes moyennes. Si l'Empire et la Restauration observent à l'égard du problème une certaine indifférence, les dégâts sont faits et

l'organisation est en place. Les lois sur l'instruction obligatoire de la IIe République, en manifestant cette fois la volonté d'éliminer les «patois», finiront le travail (5).

Ainsi, privé de son passé, répudié de l'histoire qui se fait (le discours légitimiste comme le discours révolutionnaire s'exprime en français), banni de la culture bourgeoise, écarté de l'administration, évincé de la question sociale malgré quelques velléités d'intervention, l'occitan reste cantonné à la vie quotidienne, au foyer et à la rue. Il domine dans le peuple, les couches subalternes de la population, cultivateurs, ouvriers, journaliers et autres brassiers, chez les femmes encore bien peu alphabétisées. Mais il est encore compris de tous (6).

La situation à Bagnols en cette moitié du XIXe siècle semble bien recouper le schéma général. Le français paraît installé dans la classe bourgeoise et possédante depuis longtemps. Le livre de raison du Mas de Camp, entièrement rédigé en français, dès 1740, témoigne de la pénétration de la langue chez les riches fermiers des environs.

Bagnols, avec sa classe de bourgeois aisés, d'artisans établis, de commerçants dynamiques, dans une région perméable aux influences et ouverte aux marchés, vit sous le signe de la «société à la provençale» où domine la vie municipale «virilisée» et un grand mouvement d'affaires. La vie politique y est intense, des journaux circulent (7), les idées nouvelles enflamment la place publique, des clubs, des cafés entretiennent le débat ou la polémique.

Mais, où est le peuple qui parle encore sa langue ? Eh bien, il est là aussi. Sans doute représente-t-il encore l'écrasante majorité des 5 000 habitants que compte Bagnols, les ouvriers des fabriques (8), la foule des modestes artisans et commerçants, maraîchers, paysans, métayers, gavots descendus pour se louer, population difficile à cerner quand elle ne possède rien que sa force de travail. (9)

Ceux-là ont-ils accès à l'instruction ? Quand ils le peuvent et sporadiquement (on autorise les enfants à travailler aux filatures à partir de 8 ans !), c'est l'école primaire. A la fin du XVIIe siècle - c'est Léon Alègre qui parle - «bien dirigée, elle devait suffire à la masse des élèves». Nous pointons en 1827 trois instituteurs, vraisemblablement laïques. Puis se place le court intermède d'une «école d'enseignement mutuel» qui fut «un insuccès total» aux dires du même Léon Alègre. Enfin, en 1849, les frères des Écoles chrétiennes prennent en mains et pour longtemps la formation de la jeunesse. L'instruction, pour la plupart, s'arrête là : le collège des Joséphites n'est guère accessible, en dehors des privilégiés, qu'à quelques boursiers occasionnels.

Si le niveau d'instruction obtenu par les élèves nous est mal connu, on peut gager que les premières notions d'écriture et de calcul devaient servir de tout viatique au plus grand nombre. Pourtant l'éducation n'y

était pas négligée. On lit sous la plume vertueuse de Léon Alègre : «On ne peut et l'on ne doit y enseigner que les principes tendant à former de bons citoyens, craignant Dieu, aimant la patrie et respectant l'autorité légalement établie». Voilà qui devait bien conforter le pouvoir de la langue institutionnelle. Le clergé, lui, utilisait-il la langue d'oc pour mieux faire passer son message ? L'abbé Bourrier prêchait-il en provençal comme Mgr Mazenod à Marseille, à la même époque (10) ? On ne sait. Sans doute s'en servait-il dans l'exercice de son ministère comme de la parole intime. Tou-



FHature ... on dévide les cocons, (photo Claude Masse)

jours est-il que même en sachant lire, privé le plus souvent des moyens de la lecture (11), l'homme d'oc devait éprouver grande peine à reconnaître sa langue dans l'écrit. C'est ainsi que notre poème, pour parvenir jusqu'à la veillée, s'il y arrivait, avait besoin d'indispensables médiateurs. Pour nous, cependant, le témoignage reste fixé.

LE MILIEU

Nous avons dit l'intention de l'auteur : point de fantaisie bucolique, de géorgiques félibréennes; la seule vérité du petit paysan confronté aux rigueurs de la nature et aux nécessités de son élevage de vers à soie.

La poésie est exemplaire en ce sens, l'éclairage cru, la protestation sous-jacente. Hommes et femmes vivent le mois de juin enchaînés à une même tâche : produire des cocons pour assurer le nécessaire. On nous fait toucher du doigt la dureté du travail, la hantise des intempéries, les aléas de la vente. Et c'est bien vrai que le travail était intense et que l'on attendait beaucoup du produit de la vente des cocons : souvent l'argent liquide pour éponger impôts et dettes de la maisonnée.

Au travers de la «cansoun» passent les péripéties de cette lutte contre le temps, les maladies du ver à soie; l'auteur empoigne cette réalité et ne s'en délivre qu'à la strophe finale qui dénoue les bourses, délivre les esprits ... Et libère les appétits : quel contraste ici entre les frustes appétits plébéiens banquetant au gigot et au gros rouge et les libations raffinées, agrémentées de farandoles légères du Mas des Micocoules (12).

Le ver à soie, c'est surtout la grande affaire des femmes à l'intérieur des magnaneries, tous les témoignages le confirment. Et si notre poète les traite avec quelque rudesse, il y a du respect sous l'âpreté du trait. Elles dirigeaient tout en effet, couvaient la graine, surveillaient l'élevage (on dit : l'éducation) et particulièrement le moment critique des mues, houspillaient les hommes qui transportaient les feuilles de mûrier et le bois, triaient les vers malades, montaient les cabanes, détachaient enfin les cocons. «Diabls dins seis oustaus», oui, mais pour la bonne cause : l'affaire est d'importance pour le budget familial.

Smotkine, dans son ouvrage sur Bagnols, nous donne quelques chiffres révélateurs : le produit de la vente des cocons à Bagnols dans les années 1853-60 représentait, en valeur marchande, la moitié de celle du blé produit comme de la vigne et le bénéfice retiré était considérable malgré les pertes inévitables.

Loin des suaves bergeries de Mme Verdier-Allut (13) qui, à la même époque, narre les mêmes péripéties, l'élevage du ver à soie était une affaire grave qui réclamait, un mois durant chaque année, tous les bras et les énergies disponibles dans les familles.

(Voir Notes page suivante)



Nous publierons, dans le prochain numéro, la suite de l'étude de M. Jacques CREISSAC. Elle sera consacrée à «L'élevage du ver à soie à Bagnols, au XIXe siècle».

NOTES

- (1) *Il figure pourtant, mais sans mention de date, au no. 96 de l'inventaire de Robert Reboul : « Bibliographie des ouvrages écrits en patois du midi de la France » (Paris, Techener, 1877). Son éditeur, Étienne Chaillot, d'Avignon, ne nous renseigne pas davantage.*
- (2) *Il faut noter que cette littérature populiste sera presque toujours l'œuvre de petits-bourgeois citadins vivant au contact du monde ouvrier ou paysan. On peut consulter, de Cl. Barsotti : «Antologia dei scrivans sociaus provençaus - 1875-1914» (Montpellier. C-E.O.)*
- (3) *Ch. Anatole — R. Laffont «Nouvelle histoire de la littérature occitane» P.U.F. 1970.*
- (4) *La première avancée notable du français dans un pays touché par la Réforme, n'est-elle pas, comme en Cévennes, liée à la lecture de la Bible ? Le chanoine Béraud, dans son «Bagnols-sur-Cèze en Languedoc» signale dès 1600 un instituteur réformé ...*
- (5) *Mistral : «A l'escolo te derrabon - tou /engage de ti grand - E toun desounour acabon - Pople en te desnaturant» (Au pople nostre)*
- (6) *Compris mais discrédité par les élites. Un exemple révélateur : Léon Alègre, pourtant tout acquis au français, publié en provençal «Lou lutin de Bagnou». La gent cultivée de l'endroit, tout en saluant le talent de l'auteur, déplore l'usage du «patois».*
- (7) *Voir J. Bonnaud : «Petite histoire de la Presse bagnolaise» et aussi «La vie à Bagnols sous la seconde République».*
- (8) *Entre 500 et 1 000 en 1842 (D'après R. Ivoire. Statistiques du département du Gard. vol. 2). 570 selon Dugrand. On devrait plutôt parler «d'ouvrières», très largement majoritaires dans la profession.*
- (9) *Nous avons dénombré 150 professions sur le registre de recensement de 1836. Les métiers n'ont certainement pas un caractère rigide et encore moins définitif. Sous la diversité des qualifications doivent se cacher de grandes différences de conditions.*
- (10) *F. Benoit : «Provence et Comtat-Venaissin».*
- (11) *Qu'en est-il de la littérature de colportage ? La question de son audience dans le midi de la France est bien controversée. J.P. Pomiès in «Folklore» no. 183, par exemple. La vogue des almanachs sera tardive. «L'armana provençau» paraît bien en 1855, mais 71 faudra attendre des années pour que son succès s'affirme.*
- (12) *Mirèio, chant 3 : Alors en terro de Prouvenço - la maique mai divertissenço...*
- (13) *Oh ! que j'aime à voir dans les champs - Ces riants villageois et leurs fraîches compagnes - Dépouiller nos mûriers. (Mémoires de l'Académie du Gard, 1858-59)*

LA CANÇON DEI MANHANS

Vau vos contar une cançoneta
 Que scgur n'es pas de sornètas
 Car es Iota de verilat,
 Aproxas-vos par l'escotar;
 Veici la sason que s'avança
 Nos foindrà lèu entrar en dansa
 Au sujet * d'aquelei manhans;
 Qu'aquò * es un rnestièr de chivau

*gall. tocant, pertocant
 contr : aquo's*

Voici lo temps de l'espelida
 Las fuèlhas se fan bèn polidas
 Nos fonda lèu métré covar
 Que belèu plovinarà pas.
 Anam intrar dins la grand pena
 Que n'aurèm rèn que la cadena *
 Per enlerprener loi manhans
 Qu'aqu'ò es un rnestièr de chivau.

la chaîne du travail

Au mes de junh, aquelei femnas
 Se lei vesialz coma an de pena,
 E sustol quand fan de manhans
 Son de diables dins seis ostaus;
 Mai quand fan trop pagar la fuèlha
 Lei veiriatz coma fan lei vièlhas
 Quand chaqu'once * fai pas un
 quintau. (I)

once de graines : 33 gr.

A quo es un rnestièr de chivau

Leis ornes la pasan pas pus bêla
 Sei femnas i cercan querèla
 Sovent lei tratan d'animau
 Que n'entendon rèn ans manhans;

An torjorn lo fais sus l'esquina
 Son magres corna de sardinas
 Sovent n'an rên dins lo fanau *.
 Aquo es un niestièr de chivau.

Lei paures ases * se marfondon
 E n'an pas besonh que lei sondon
 Per ie farfaire la digestion,
 Gara, gara lei cops de baston;
 N'en son acablats per la trossa *
 E son gros fais leis aclabossan *
 E ie cridan : iu anirnau.
 Aquo es un niestièr de chivau.

Eau entendre quin(te) tapage *
 Quand n'en veson venir l'auratge
 E n'entendes de tôt costat
 N'ai gès de fuèlhas per arribar;
 Nos la foudrà amassar banhada
 O faire perdre una arribada
 Puei, virapassan sei manhans.
 Aquo es un niestièr de chivau.

Fau vèire la vilena * mina *
 Quand n'en veson la muscardina (2)
 Lei prendriatz ainbe lo capèu *
 Quand n'an rên que de cascavèus;
 Quand n'en vendrà à l'embrugatge
 Belèn fòndra plegar bagatge, *
 Alors, toteis serèni malaut(es).
 Aquo's un niestièr de chivau.

Mai quand trobatz sus lei canissas
 D'aquelei gros qu'au la jaunissa
 Diriatz d'escorça de melon
 Que nos venon de Cavalhon ;

expressif : fanau : lanterne

«l'agé» du texte original rend la strophe incompréhensible. Peut-être s'agit-il d'une prononciation locale.

trossa : probablement le drap de sac qui leur battait les flancs; à moins que ce soit un avatar de « trigos » : travail pénible.

■ *aclabossan : gall. occ : regisdar*

tapage : gall. en occ. les mots ne manquent pas pourtant : tarabast, gaganh-rambalh ...

*gall. occ: marrida (vilena)
 occ : morre, cara (mina)*

expr. pittoresque; mot à mot : vous les prendriez avec le chapeau. Ils sont déconfits.

embrugatge : montée des vers sur les rameaux de bruyère,

plegar bagatge : occ : plegar botiga.

D'autres (pic cargan la solana *
 \ an se pênjar dins sei eabanas *
 La lèsta en bäs. lo cuou en aul.
 \quo's un niestièr de chivau.

*qui noircissent
 voûtes formées de rameaux de bruyère ou de genêts*

Sitôt * qu'avètz mès l'embrugatge
 Sembla qu'avètz finit l'obratge,
 Fau encara salir sei rnans
 Fau desmamar * l'après deinan (3)
 Lo jorn de la desmamadura
 Es la seeossa * la pus dura
 De i sonjar * vos ren maiaut.
 Kquo's un niestièr de chivau.

gall. occ treque, mentre

mot à mot : sevrer. Ici décoconner. S'emploie aussi au sens de débougeonner (la vigne)

seeossa : gall. occ : brandida, brandussada

sonjar : gall. occ : somiar

\prèp la campanha finida
 Mors * chacun fai sa partida (4)
 Mors manjan lo gros gigot
 Emai n'en binon quauquei cops;
 Puei quand an tirât la moneda
 D'aquelei gros merehands de seda
 Mors ia la palz dins l'ostau
 Ve s pus un niestièr de chivau.

gall. occ. alara, adonc

NOTES

- (1) *Il y a là un mystère. Une once de graines donnait à cette époque de 20 à 30 kg de cocons. Ce n'est qu'au début de ce siècle qu'on pouvait espérer ce rendement (et même jusqu'à 70 kg à l'once) à cause de la sélection des graines et des progrès de l'élevage. Un détail intéressant : le produit du supplément (lo pesuc) que donnait parfois le marchand, servait de gratification aux enfants qui participaient à la campagne.*
- (2) *La muscardine est signalée en 1788 dans un procès-verbal d'inspection. Cette maladie est due au développement d'une moisissure qui lui donne une apparence plâtrée. Mistral in «Mirèio» : «Es l'auro, piei que me lis engispé».*
- (3) *En réalité, le «décoconnage» intervient, si Ton en croit les professionnels, 10 jours après «l'embrugatge». Il faut 4 jours au ver pour fabriquer son cocon. Six jours plus tard, quand les cocons sont durs à la pression, on «décoconne» (puis on ébouillante et on dévide).*
- (4) *Il faut sans doute l'entendre au sens de «se met de la partie», «tient son rôle», «joue son répertoire».*

TRADUCTION

LA CHANSON DES VERS A SOIE

Je vais vous chanter une chansonnette
 Qui, à coup sûr, ne dit pas des sornettes
 Puisqu'elle est la stricte vérité;
 Approchez-vous pour l'écouter.
 Voici la saison qui s'avance,
 Il nous faudra bientôt entrer en danse
 (Pour l'élevage) des magnans.
 C'est un vrai métier de cheval.

Voici le temps de l'éclosion,
 Les feuilles (de mûrier) se font belles;
 Bientôt il nous faudra mettre à couver,
 On échappera peut-être aux gelées;
 Nous allons entrer dans les grandes fatigues
 Car nous n'aurons que la chaîne (du travail)
 Pour prendre en mains les magnans.
 C'est un vrai métier de cheval.

Au mois de juin, voyez ces femmes
 Comme elles triment,
 Surtout quand elles font l'élevage,
 Ce sont des diablesses en leurs maisons;
 Aussi, quand il faut trop payer la feuille
 Vous verriez comme elles font les vieilles
 Quand chaque once ne fait pas le quintal.
 C'est un vrai métier de cheval.

Les hommes la passent pas plus belle,
 Les femmes leur cherchent querelle,
 Souvent les traitent d'animaux
 Qui n'entendent rien aux magnans;

Ils ont toujours le fagot sur l'épaule,
 Ils sont maigres comme des sardines,
 Souvent n'ont rien dans la panse.
 C'est un vrai métier de cheval.

Les pauvres ânes se morfondent
 Et n'ont pas besoin qu'on les sonde
 Pour les faire digérer;
 Gare, gare aux coups de bâton;
 Ils sont accablés par les charges
 Et le gros fagot les entrave.
 On leur crie : - Avance, animal !
 C'est un vrai métier de cheval.

Il faut entendre le concert
 Quand ils voient arriver l'orage.
 Partout on entend ce refrain :
 «J'ai plus de feuilles pour nourrir» !
 Il faudra la ramasser mouillée
 Ou bien renoncer à nourrir;
 Mais alors les magnans crèveront.
 C'est un vrai métier de cheval.

Il faut voir leur mine chagrine
 Quand ils dépistent la muscardine,
 Ils sont vraiment tout attrapés
 Quand ils ne trouvent que des grelots;
 Lorsque viendra le temps des cabanes
 Qui sait s'il ne faudra pas plier bagage.
 Alors, tout le monde sera malade.
 C'est un vrai métier de cheval.

Puis, quand vous trouvez sur les canisses,
 De ces gros vers qui ont la jaunisse,
 On dirait l'écorce du melon
 Qui nous arrive de Cavaillon,

Ou d'autres encore qui noircissent
Et vont se pendre dans les cabanes,
La tête en bas, le cul en haut.
C'est un vrai métier de cheval.

Dès que vous avez mis la bruyère,
Il semble que votre travail est fini,
Mais il faudra encore se salir les mains
Il faut décoconner le surlendemain
Et le jour du décoconnage
C'est la secousse la plus rude,
D'y penser cela vous rend malade.
C'est un vrai métier de cheval.

Une fois finie la campagne
Alors chacun joue sa partie
Et l'on mange le gros gigot
Et l'on boit aussi un bon coup.
Puis quand on a tiré les sous
De ces gros marchands de soie,
Alors la paix revient à la maison.
Ce n'est plus un métier de cheval.

*Nous remercions M. et Mme LAMBERT de l'aide précieuse
qu'ils nous ont apportée pour cette traduction.*

L'EXPANSION DE LA RÉFORME PROTESTANTE DANS LE DIOCESE D'UZÈS AU XVI^e SIECLE

par Jeanine Elaugères

*L'auteur, professeur agrégé d'histoire,
prépare actuellement une thèse sur
«Le protestantisme à Uzès aux XVII^e
et XVIII^e siècles ou les effets de l'op-
pression». Nous la remercions d'offrir
à nos lecteurs la primeur de cet article
extrait de sa thèse.*

Le diocèse d'Uzès, avec ses 2 800 km² environ, ses 9 doyennés et ses 181 paroisses, fut l'un des plus touchés par la Réforme au XVI^e siècle, de même que celui de Nîmes. Le pasteur Mours en a évalué la population protestante d'alors à environ 30 000 personnes regroupées autour de 22 églises dressées qui entretenaient régulièrement 24 pasteurs dont 2 pour Bagnols-sur-Cèze et 2 ou 3 pour Uzès, la ville principale. Mais de nombreux villages ou hameaux, tout en étant majoritairement réformés, comme Collogues, Le Bouquet ou Valence près de Castelnaud, étaient trop pauvres ou trop peu peuplés pour posséder en propre un pasteur et un temple.

Sur le territoire que les protestants dénommaient le Colloque d'Uzès, le plus grand nombre d'églises réformées s'allongeaient dans les vallées des Gardons, en remontant vers les Cévennes. Si la partie orientale en est mal pourvue, dès la deuxième moitié du XVI^e siècle, cela est déjà le résultat d'un resserrement de l'espace protestant à la suite des premiers affrontements entre catholiques et réformés. Presques par exemple a possédé son propre pasteur de 1562 à 1571. Ensuite nous retrouvons ce Jean Duranc à Boucoiran puis à Uzès où il est toujours qualifié de «ministre du Saint-Évangile». Presques ne réclame plus de pasteur. En fait ce sont surtout les guerres de religion qui vont forcer les protestants à un regroupement dans les villes et villages qui leur sont favorables.

Pourtant, avant ces affrontements entre communautés et ces guerres entre partis, la propagation évangélique avait atteint presque toutes les régions du diocèse, s'introduisant dans les milieux sociaux les plus variés. Nous le voyons nettement sur la carte des premiers réfugiés à Genève de 1548 à 1560. C'est à Uzès cependant que la Réforme triomphe sans ambiguïté, puisque dans les années quinze-cent soixante, à la fois la famille vicomtale, l'évêque de Saint-Gelais avec une partie de son chapitre, les principaux officiers et les consuls sont devenus calvinistes !

Une première série de questions se pose donc dès le départ : pourquoi et comment les premiers réformateurs ont-ils eu une telle audience dans notre région ?

LA RÉFORME : UN BESOIN UNIVERSEL DU MONDE CHRÉTIEN

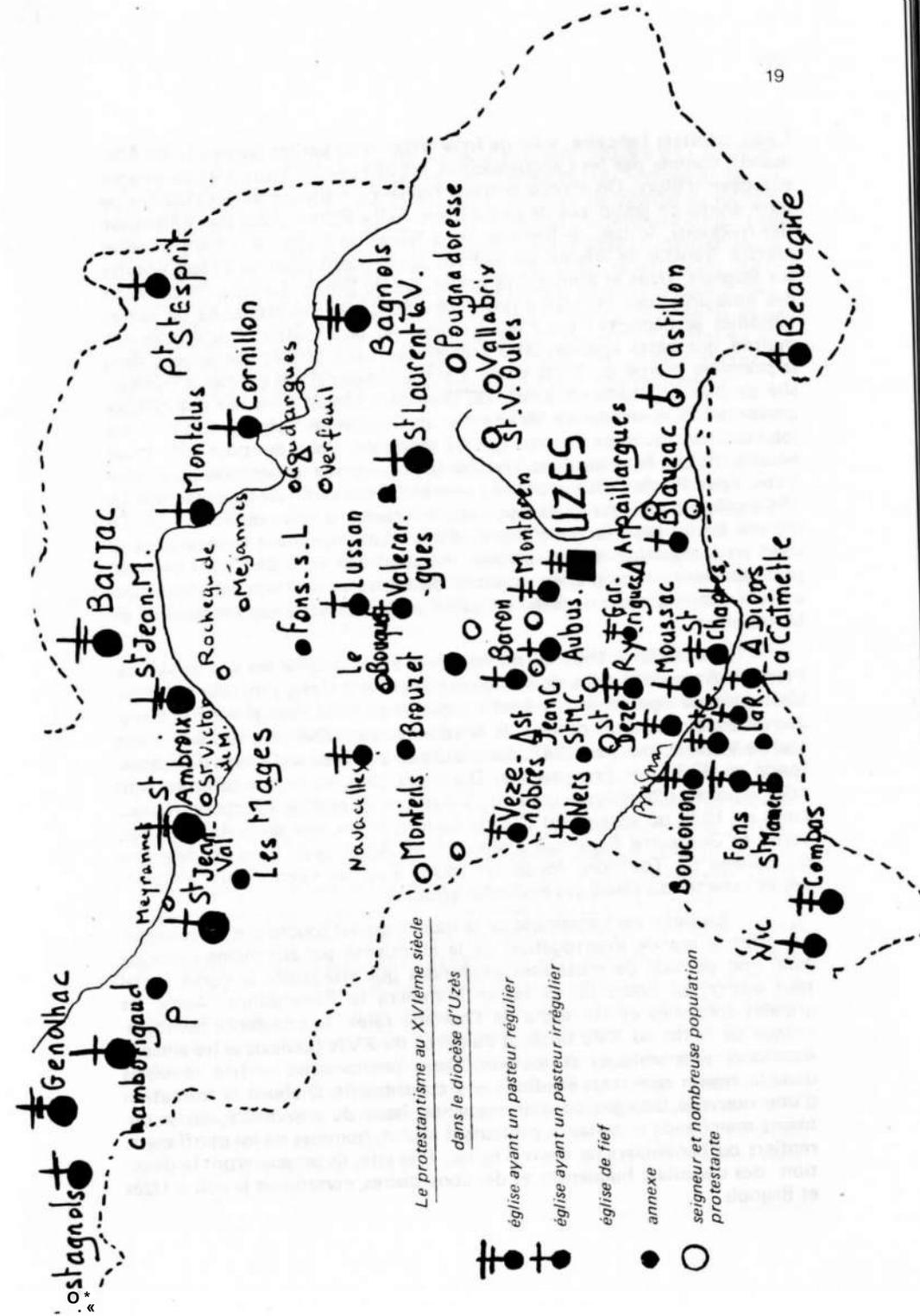
Si les écrits des grands réformateurs et les prédications des premiers «religionnaires» ont pu émouvoir aussi bien les élites que les foules, c'est qu'ils répondaient, bien évidemment, à des besoins profonds insatisfaits, à une inquiétude universelle concernant les problèmes de salut et les pratiques religieuses. Les dernières mises au point ont rendu justice au tournant capital que prit Lucien Febvre en analysant les «origines de la réforme française».

Si l'Église romaine est contestée, c'est d'abord parce qu'elle assure de moins en moins ses fonctions d'encadrement. Dans le diocèse d'Uzès, le cumul abusif des bénéfices (terres attachées à une dignité ecclésiastique) et même leur octroi complaisant profitant à quelques grandes familles privilégiées, sont monnaie courante. A chaque changement d'évêque correspond une nouvelle distribution de bénéfices vacants et d'affermages des biens de l'Église ou des diverses dîmes. Par exemple, Jean Sales, marchand d'Uzès, est le rentier de son frère Nicolas, archidiacre de l'évêché et Prieur d'Aramon. De même, Louis Jarente, aumônier de la cathédrale, arrente son aumônerie à un prêtre de Millau qui aura la charge du service divin moyennant 40 écus que ce dernier doit lui verser. Ce sont souvent de simples prêtres se déplaçant au gré des offres, ou même des laïcs, qui exercent les fonctions religieuses les plus diverses; comme ce Laurent de Bellegarde, notaire de Bagnols, qui est chargé de la ferme de la cour spirituelle de ce lieu par le précenteur et trésorier de l'évêque.

Pour les chrétiens les plus instruits, ce sont les enseignements même de l'Église romaine qu'il faut reconsidérer à la lumière des nouvelles connaissances. L'Église a, pendant des siècles, soutenue les théories de Ptolémée, mais l'expédition de Magellan les a infirmées ! En outre, des savants érudits ont fait de nouvelles exégèses de la Bible qui alimentent les controverses. Tous ceux qui sont déçus par la médiocrité des enseignements de l'Église romaine, cherchent à mieux approcher eux-mêmes les vérités que révèlent les écritures saintes monopolisées par les clercs. Or en 1535 Olivetan traduit en français la Bible qui est ainsi mise à la portée d'un plus grand nombre. Les exigences protestantes restent grandes et en 1604 le synode de St-Hippolyte charge plusieurs pasteurs, dont MM de Croy et Petit pour le Colloque d'Uzès de «revoir la dernière version de la Bible imprimée à Genève avec nouvelles annotations»...

DIFFUSION ET IMPLANTATION DE LA RÉFORME

Essentiellement venues du Nord-Est, les idées des premiers réformateurs ont naturellement suivi les grands axes de circulation aussi bien empruntés par les voyageurs que par les marchandises, c'est à dire les vallées du Rhin et du Rhône. A une quarantaine d'années d'intervalle, en 1552 puis en 1595, les deux frères Platter (1) suivent au départ le même itinéraire par Genève et Lyon, en venant de Bâle pour aller à Montpellier.



Lyon, capitale bancaire, ville de foire fréquentée par les Suisses et les Allemands, comme par les Languedociens, est une plaque tournante du négoce européen d'alors. Un incessant trafic fluvial ou muletier sur les chemins de terre anime ce grand axe de circulation. Félix Platter passe par Villeneuve (lès-Avignon), le bac de Sernhac, puis Nîmes et Lunel; son frère Thomas préfère franchir le Rhône sur le Pont Saint-Esprit pour se diriger ensuite sur Bagnols, Uzès et Sommières par le gué de Dions. Le long de ces voies des étudiants, des maîtres d'école, des chirurgiens et médecins ou autres diplômés se déplacent pour leurs études ou leur métier. Des études ont montré que cette «peregrinatio academica» avait atteint son apogée dans la première moitié du XVI^e siècle. Languedociens allant étudier à l'université de Bâle ou étudiants suisses ou allemands venant s'inscrire à la célèbre université de médecine de Montpellier ou à celle de Valence. Ces derniers jouissent de privilèges étendus qui les mettent à l'abri des poursuites pour hérésie. Ils ont bien entendu favorisé la propagande luthérienne puis calviniste. Félix Platter nous apprend comment il fait venir ses livres de Bâle en 1552 grâce à un libraire de Lyon qui fréquente la foire de Francfort. Ce dernier les lui expédie par l'intermédiaire d'un imprimeur lyonnais qui se rend en Languedoc. A son arrivée, il a d'ailleurs vu brûler dans les rues, publiquement, «une grande quantité de bibles et de livres religieux» qui avaient été imprimés à Bâle et qu'on avait trouvés chez un libraire de Montpellier.

De 1532 à 1555 au moins, Uzès a son propre libraire calviniste, François Bernard. Le fils de ce dernier, baptisé à Uzès, s'installe à Nîmes. Uzès possède également un érudit capable de faire l'exégèse de la Bible. Jean Mercier, fils d'un notaire de la ville, lecteur d'hébreu, succède à son maître Vatable, mort en 1547, dans la chaire d'hébreu au Collège de France, fondé en 1530 par François 1^{er}. D'ailleurs tous les foyers culturels sont «des repaires d'hérésies», comme l'université et collège ès-arts de Nîmes, créés en 1539 où enseignent Claude Baduel, le protégé de la Reine de Navarre, et Guillaume Bigot qui a séjourné en Allemagne. Il en est de même du collège de Tournon, fondé en 1536, dont les «professeurs s'étaient laissés infecter du venin des nouvelles erreurs».

En fait c'est l'ensemble de la société qui est touché par la Réforme. En effet la grande interrogation de la chrétienté sur elle-même coïncide avec une période de mutations profondes qui atteignent le corps social tout entier, au cours de ce qu'on nommera la Renaissance. Après les grandes calamités et «le siècle de l'homme rare», la croissance démographique de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e bouleverse les anciens équilibres économiques et sociaux. Deux phénomènes — très sensibles dans la région que nous étudions — y contribuent. D'abord la formation d'une nouvelle bourgeoisie entreprenante, issue du commerce, où se côtoient marchands et notaires prêteurs d'argent, hommes de loi et officiers, rentiers ou bénéficiaires de biens d'église. Très vite, ils accapareront la direction des consulats huguenots et des consistoires, comme on le voit à Uzès et Bagnols.

Parallèlement on assiste à une vigoureuse poussée de l'artisanat urbain alimenté par les migrations des Cévennes, du Gevaudan ou du Haut-Vivarais. Venu des terres froides et pauvres, les premières surpeuplées, les ouvriers du cuir et du textile, auxquels se joignent de plus en plus des brassiers (2) sans terre, constituent une réserve de main-d'œuvre pour la période de croissance qui ne dépasse guère le milieu du XVI^e siècle, selon Braudel. Lorsque les salaires réels se mettent à baisser dangereusement et que les tensions sociales grandissent, ce prolétariat va former une force redoutable; resté catholique encore, il ira piller volontiers les riches maisons huguenotes; déjà en majorité «religieuse», il se jettera sur les trésors accumulés dans les églises et les couvents.

Des universités et collèges, les «idées nouvelles» descendent ensuite jusqu'aux régents des écoles qui enseignent dans la plupart des villes du Bas-Languedoc. «Le collège agent d'infiltration de la Réforme.» C'est vrai au Saint-Esprit (Pont Saint-Esprit) en 1553. Après la procession du 15 août, le maître d'école déclara devant un consul qu'il ne ferait chanter les litanies aux enfants que lorsqu'on les aurait fait traduire du latin en français, et affirme que «le péché mortel n'existe pas». Les «régents» se déplacent beaucoup, toujours mal payés et à la recherche d'une bonne place. De 1572 à 1580, Uzès a un maître d'école réformé qui vient de Vignon en Provence.

Sur les routes du commerce et de l'errance se rencontrent ainsi maîtres d'école, étudiants, moines et prêtres gyrovagues plus nombreux en périodes de crise, marchands ambulants et colporteurs de villages et même artisans ou prolétaires en quête de travail. On se retrouve - bien entendu - dans les auberges d'étape et on discute devant un cruchon de vin. Très tôt en tout cas, il n'y a pas de livres achetés en France avec plus d'avidité que ceux de Luther, soit plus de 300 000 exemplaires de ses trente écrits, et les idées des grands réformateurs sont partout connues. Marcel Gouron cite ce marchand, Gabriel Reboul, qui se moque des prêtres passant avec une croix lors d'un enterrement : «Que quanton aquestas cappelans ?» (3) ajoutant qu'il ne les voudrait pas à son propre enterrement. Plus tard, toujours vers 1536, il s'élève contre les prières adressées aux saints, disant que l'on attribuait à ces derniers ce qui était dû à Dieu. On lui oppose les croyances de ses ancêtres et il réplique cette phrase caractéristique d'une inquiétude vraie : «Et si elles eron dampnas, voldrias vous estre dampnat comme elles ?» (3) Il récuse également les messes célébrées en faveur des âmes parce que c'est une dépense inutile, les morts étant damnés ou sauvés. Il nie même la présence de Dieu dans l'hostie. Toujours au Saint-Esprit l'argentier Guillaume Blier est plus brutal dans son langage, disant des images pieuses que «il s'en toucheroit» et des prêtres qu'ils «se devoient marier pour esviter paliardisse».

(Voir Notes page suivante)

NOTES

- (1) Félix et Thomas Platter : deux étudiants bâlois de la Faculté de Médecine de Montpellier qui ont visité le Midi, l'un de 1552 à 1558, l'autre de 1595 à 1598.
- (2) Ouvriers de la terre qui louaient leur travail (leurs bras).
- (3) Graphie «patoisante» du XVI^e siècle.

SOURCES — manuscrites et imprimées

- A.N. TT 230 à 277 - Archives Communales d'Uzès.
 A.D. Gard : M. 8031 (Mélanges, chartes, titres).
 Actes notariés étudiés par M. Ch. de Guerny.
 Bibl. du Protest, (copie Auzière des synodes du B.L.).
 Chroniques et mémoires du XVI^e siècle (Philippi, Castelnaud, etc.).
 «Notes de Voyages» de Félix et Thomas Platter (publ. 1892).
 «Histoire Générale du Languedoc» par De Vie et Dom Vaissette (1844).
 «Histoire de la ville de Nismes» par Ménard (1753).

La suite de cet article paraîtra dans le prochain numéro de «Rhodanien»

////////////////////////////////////

VERS UN MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

BAS - RHODANIENNE A BAGNOLS - SUR - CEZE

Un accord est intervenu entre la municipalité de Bagnols, le conservateur des Musées Bas-Rhodaniens et la S.E.C.A.B.R., en vue de la création prochaine d'un musée des civilisations antiques bas-rhodaniennes.

Ce musée sera installé dans les salles du rez-de-chaussée de la «Maison Jourdan» - 24, route d'Avignon à Bagnols. Les collections présentées seraient celles de la S.E.C.A.B.R., augmentées du fonds archéologique constitué par Léon Alègre. Les objets seraient regroupés par thème d'étude à l'intérieur d'un cadre chronologique : une salle étant réservée à la protohistoire régionale (VI^e — III^e siècle avant J-C.), une autre à l'époque gauloise (II^e — I^e siècle avant J-C.), une galerie et une troisième salle étant consacrées à la période gallo-romaine (I^e — V^e siècle de notre ère).

////////////////////////////////////

DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES

DEUX MARQUES DE PLOMBIER ROMAIN

DE LA BASSE-VALLÉE DU RHONE

par Jean Charmassoï

Deux inscriptions d'artisan romain, moulées sur des tuyaux de plomb et encore inédites, ont été découvertes, l'une à Trésqucs, l'autre à Laudun. Les conduits, sur lesquels elles apparaissent, présentent des caractères identiques. Leur section ovale a 21 cm de tour, l'épaisseur de leur paroi est de 0,6 cm. Ils ont été façonnés selon une technique, commune dans l'antiquité romaine, consistant à replier sur elle-même une lame de plomb «probablement sur un mandrin de bronze permettant de procéder à chaud» comme le suggère Albert Grenier (1). Les deux bords, ainsi joints, étaient solidement maintenus et rendus étanches par un nœud de soudure obtenu en coulant du plomb fondu dans une gorge en terre bordant la commissure des deux lèvres. Cette soudure forme un cordon en relief de 0,6 cm sur toute la longueur du tuyau (fig. 1).

LA MARQUE DE FRESQUES

Le premier de ces documents provient du site de Saint-Loup à Trésqucs où il a été découvert, il y a déjà plusieurs années, par le propriétaire. M. Payan. Il nous a été signalé par M. Georges Sudres, directeur des fouilles du site voisin de Cpurac, actuel possesseur.

L'inscription moulée apparaît en relief sur la surface du tuyau, à l'intérieur d'un cartouche rectangulaire entouré d'une ligne de perles (fig. 2). Encadrée de part et d'autre par un motif décoratif de galons horizontaux, elle comprend onze lettres de 1,8 cm de haut : MARCELLUS EE, qu'il faut lire : MARCELLI S EECIT. c'est à dire «Marcellus m'a fait», ce qui correspond à la forme fréquente ^a *172491 ^a fait *a signature d'un ouvrier qui avait «fait» un objet. *Marcellus* ne signe que d'un seul nom, révélant par là sa condition d'esclave.

Datation : De nombreuses monnaies antiques ont été découvertes sur le site de Saint-Loup, lieu de culte antique comprenant plusieurs sanctuaires païens en rapport avec des sources. Ces monnaies témoignent d'une intense présence humaine au IV^e siècle; plus précisément du milieu du règne de Licinius (313 - 318) au début de celui d'Honorius (vers 395). Si l'on admet que les conduites en plomb ont été mises en place au moment de la construction de l'un des temples, on datera l'inscription du premier quart du IV^e siècle.

LA MARQUE DE LAUDUN

La seconde inscription, qui provient du lieu dit La Boute, commune de Laudun, est une découverte récente. Elle nous a été signalée par M. Régis Lautié qui en est l'inventeur et le possesseur.

Le timbre du fabricant figure en relief sur la paroi entre deux rangs de perles (fig. 2). Il comprend quatorze lettres de 2,2 cm de hauteur : R . VALERIANUS . F . AR . L'inscription, complète à droite mais certainement pas à gauche, pose un problème d'interprétation. Selon M. Michel Gayraud (2), le R qui commence la partie conservée de la marque, pourrait être la troisième lettre de l'abréviation SER (pour SERVUS), c'est à dire «esclave». Ordinairement, le mot *servus* est précédé du nom du maître, lui-même précédé du nom de l'esclave. Ces deux noms ne figurent pas sur le fragment qui nous est parvenu. Le seul subsistant, VALERIANUS, est le second nom de l'esclave. Sa terminaison, ANUS, signifie que cet esclave a d'abord appartenu à un premier maître appelé Valérius dont il a conservé

le nom. On pourrait donc reconstituer l'inscription de la manière suivante : «un tel, esclave d'un tel, antérieurement esclave de Valérius».

Quant aux trois lettres qui terminent l'inscription, la première est évidemment l'abréviation de F (ECIT), qui signifie «a fait» sous entendu «ce tuyau»; les deux autres pourraient être les deux premières de AR (TIFEX), c'est à dire «artisan». Mais M. Gayraud émet d'expresses réserves sur cette hypothèse.

Datation .Le lieu de la découverte est celui d'une antique *villa* dont la vaste étendue révèle la fortune du propriétaire, probablement détenteur d'un vaste domaine agricole. Les céramiques et les monnaies relevées en surface donnent des renseignements chronologiques concordants, nous autorisant à fixer la période de grande activité de l'installation rurale à la seconde moitié du IIIe siècle et à la première moitié du IVe. Il est donc possible de dater la fabrication du conduit en plomb du milieu du II le siècle.



Fig. 2. En haut, la marque de Fresques. En bas, celle de Laudun. (Grandeur réelle.)

LES ARTISANS DU PLOMB

La société romaine a fait une consommation élevée de tuyaux de plomb. En dehors de leur utilisation dans les sanctuaires de source et les riches demeures rurales, qu'illustrent nos deux exemples, ils servaient dans les villes à l'alimentation en eau des bains, des bassins et des demeures particulières. On les employait aussi comme conduites forcées, formant syphons, pour permettre le passage de l'eau d'une pente à l'autre des vallées. Enfin, nombre d'établissements publics, notamment les thermes, en ont fait un grand usage, (est dire que la profession de plombier comptait beaucoup de membres. De l'organisation de cet artisanal nous savons peu de choses. Les signatures, sur la plupart des fragments connus, sont celles d'esclaves. A ces deux exemples on pourrait ajouter des découvertes plus anciennes de la région. Ainsi, à Montfaucon fut reconnue la marque de l'esclave plombier POTHIINUS (C.I.L. 5012 ni), à Connaux, celle de

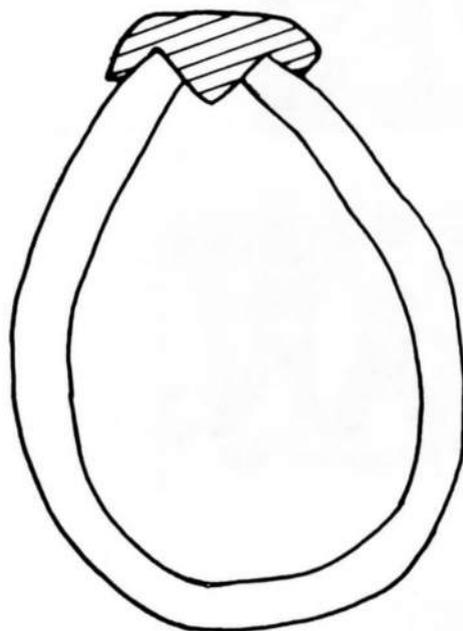


Fig. 1. Coupe du tuyau de Tresques (grandeur réelle). On remarquera le nœud de soudure à la partie supérieure.

VERUS, esclave d'ATILIANUS (C.I.L. 5701, 68), à Saint-Nazaire, celle d'EUCARP-(US) (C.I.L. 5701, 66). Cette main-d'œuvre servile travaillait fort probablement dans des ateliers sous la direction de patrons libres.

On savait que les Romains accordaient une attention majeure à leur approvisionnement en eau. Leurs réseaux d'adduction, denses et perfectionnés, souvent spectaculaires, intéressaient aussi bien les campagnes que les villes. De nombreux restes en entaillent encore nos paysages, dont le Pont du Gard et le *Castellum divisorum*, château d'eau de Nîmes, ne sont (pie les plus impressionnants vestiges. Les documents que nous venons de présenter font foi de la contribution, plus modeste mais aussi nécessaire, apportée par la corporation des plombiers dans cette domestication du liquide vital.

NOTES

- (1) A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, IV, p. 37.
- (2) Nous remercions vivement M. Michel Gayraud, Professeur à l'Université Paul Valéry, des renseignements qu'il a bien voulu nous fournir à propos de ces deux inscriptions.



DONS AU MUSÉE

M. Louis MICHEL et son fils ont offert au Musée une cardeuse à mains. Ce petit appareil ancien, formé de deux plaques de bois, pourvues de clous flexibles et recourbés, est aménagé pour permettre un facile manèment. Il était utilisé dans les familles qui, possédant quelques moutons, voulaient employer la laine pour leur usage personnel.

Le second don est un sceau en bronze d'un seigneur de Tresques. Il a été découvert et offert par M. André RAUX. Cet objet est actuellement étudié par un sigillographe spécialiste du Cabinet des Médailles de Paris. Nous espérons présenter cette pièce d'un grand intérêt historique dans la rubrique «*Documents Archéologiques*» d'un prochain numéro de notre revue.

Que ces généreux donateurs veuillent bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements.

UN VILLAGE DE L'AGE DU FER :

«LES BARBRES» A ST-LAURENT-DE-CARNOLS

par Dominiic COURT
Chargé des fouilles

Le site des «Barbres» est implanté à 10 km au N.-O. de Bagnols-sur-Cèze, sur la commune de Saint-Laurent-de-Carnols. S'étendant au contact d'une colline calcaire et de la vallée de la Cèze, il marque un jalon important de la pénétration de la civilisation étrusque puis hellénique dans la région à partir du début du Vie siècle avant J.-C.

Connue depuis fort longtemps, cette station antique attira dès la fin du VI^e siècle l'attention de quelques archéologues. Cependant, ceux-ci se bornèrent à signaler sa présence. Il fallut attendre les années 1950 pour voir apparaître les premiers travaux qui furent effectués par M.J. Channasson. Ils lui permirent de constater une occupation intense des lieux durant la protohistoire (période allant de la fin du I^{er} siècle à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.).

(À* site est composé à la fois d'un village fortifié (oppidum), implanté sur une hauteur, et d'un habitat de pente disposé sur les trois terrasses s'étagées successivement jusqu'au pied du versant sud de la même colline. La Courtaiolle, petit ruisseau se trouvant à proximité, devait assurer l'alimentation en eau des habitants du site.

L'HABITAT DE 19^e et 17^e?

Aucune superstructure n'a été dégagée de cet habitat; par contre le mobilier archéologique recueilli est très important. Il est constitué essentiellement de fragments de céramique «qui révèlent tout d'abord l'existence d'un commerce avec l'Italie dès le début du I^{er} siècle avant J.-C. Ces vases étrusques représentent les premières importations de céramiques que l'on rencontre dans notre région. Ils sont de deux types : les canthares, petits vases à boire aux deux anses verticales très développées et à la pâte* noire et polie, et les amphores à pied conique (qui contenaient du vin.

Mais c'est avec les Grecs que les relations commerciales du petit village du I^{er} siècle furent les plus importantes, (est par l'intermédiaire de Marseille (colonie phocéenne depuis le début du I^{er} siècle) (pie les habitants du site firent acheminer une partie de leurs importations. Ainsi, on rencontre d'abord des céramiques provenant directement de Grèce, essentiellement d'Ionie et d'Ionie.

Puis, dès le milieu du Vie siècle, les potiers marseillais se mirent à imiter les céramiques grecques. Mais le transport délicat de ces vases d'une grande fragilité fit que, dans le même temps, des ateliers s'installèrent dans l'arrière-pays. A côté des amphores micacées, dites massaliètes, diffusées par Marseille, on trouve donc à Saint-Laurent des vases imitant les productions phocéennes (vases gris à décor ondulé) et ioniennes (vases jaunes à bandes peintes).

La multiplicité de ces vestiges retrouvés indique que l'habitat de pente a été occupé d'une manière importante pendant tout le Vie siècle et une partie du Ve siècle. Par contre, il semblerait que cette zone ait été désertée par la suite pour être réoccupée moins intensivement au IV^e siècle et au III^e siècle.

LE VILLAGE DE HAUTEUR

Les fouilles récentes effectuées sur l'oppidum ont permis d'apprendre que l'abandon des «bas-quartiers» s'était fait au profit d'une occupation du sommet de la colline à partir de la seconde moitié du Ve siècle, époque à laquelle les premières invasions celtiques dans la vallée du Rhône eurent lieu. Il n'est donc pas étonnant de constater que ce fut également le moment choisi pour l'implantation d'autres villes fortifiées sur les hauteurs. Citons pour exemples celles de Saint-Vincent à Gaujac, et du Haut-Castel à Bagnols.

LES PLUS ANCIENNES MAISONS DE PIERRE

Aucune trace d'un rempart ayant pu appartenir au village primitif du Ve siècle n'a été décelée. Cependant, nous pouvons croire en son existence, du fait du péril que représentaient les nouveaux envahisseurs pour les habitants du site. Par contre, une enceinte fortifiée grossièrement appareillée, mais postérieure au Ve siècle, se dresse du côté N. de l'oppidum. Elle implique une seconde occupation du site, sans que l'on puisse pour l'instant en préciser la datation. Cette enceinte et les pitons rocheux situés du côté méridional assuraient la défense de la ville.

Depuis ces deux dernières années, un important sondage est effectué sur la colline. Il a permis de dégager partiellement un mur sur une longueur de quatre mètres. Ce mur, d'une épaisseur moyenne de 70 centimètres, est fait de pierres sèches non retouchées et appartient à une cabane du dernier quart du Ve siècle avant J.-C. (la datation de l'habitation a été rendue possible par l'analyse des objets qui y ont été trouvés). Cette cabane prouve véritablement l'existence sur la hauteur d'une vie organisée et sédentarisée dès cette époque reculée.

Jusque vers les années 430 avant J.-C., les cases à plan plus ou moins circulaire étaient faites de branchage et d'argile séchée (pisé). Puis elles devinrent rectangulaires et bâties en pierres sèches. Celle de Saint-Laurent est une des premières à marquer cette transformation radicale

dans le domaine de l'habitation. L'intérieur de la cabane n'ayant pas encore été fouillé, nous pouvons seulement préciser qu'elle était recouverte de pisé formant un ensemble homogène et très compact. Le sol, à l'extérieur de l'habitat côté N., est formé d'un remblai de terre battue disposé sur un cailloutis. Au-dessus de ce sol aménagé grossièrement, a été retrouvé un important niveau de cendres contenant de nombreux objets et situant ainsi le niveau archéologique.

DES POTERIES DE TRADITION VNCESTRALE

Le mobilier archéologique retrouvé est composé essentiellement de vases que l'on peut regrouper en deux grandes catégories : les vases tournés et les vases non tournés. La céramique non tournée est la plus fortement représentée. (I • ig. I.) En règle générale, elle est restée majoritaire sur les sites du Midi jusqu'au premier siècle avant j-C.. époque où elle lût supplantée par la céramique tournée. Ces vases étaient certainement labriqués localement et deux méthodes pouvaient être employées pour leur façonnage. Toujours montés à la main, ils étaient lâits soit en pétrissant directement l'argile, soit, pour les plus grands, en utilisant la technique du colomhin qui consistait à superposer des boudins d argile liés ensuite les uns aux autres.

LES FORMES : DES COITES ET DES I UNES

Concernant l'habitation de Saint-Laurent, du lait de la grande fragmentation des tessons, seulement deux formes complètes ont pu être reconstituées. Il s'agit de deux coupes. I'une est petite, I'autre est grande et basse avec un bord décoré de deux rangées de petits trous. (I • ig. I. no. 1-2.) Ces vases à boire sont très nombreux et devaient par conséquent être utilisés couramment. Parallèlement à ceux-ci, nous trouvons une grande quantité d'urnes aux dimensions plus ou moins grandes et à l'embouchure rétrécie. Certaines ont une hauteur atteignant 60 centimètres et devaient certainement être utilisées pour la conservation des denrées alimentaires (eau - céréales).

LE SOIN DI DECOR

La surface de ces vases non tournés est parfois lissée, mais (die ne porte jamais de peinture. Par contre, les décors imprimés sont très nombreux. On trouve d'abord beaucoup de cordons en relief appliqués principalement sur le> urnes au contact du col avec la panse. Ils sont pour la plupart modelés directement dans la pâte du vase au moment de son façonnage. Ils portent généralement de grosses incisions faites à l'aide d'un outil à l'extrémité pointue (Eig. I. no. 1.): mais parfois les décors sont obtenus par ? ~~simple~~ pression du doigt, (Eig. I. no. 3.) Il semble par conséquent. (pie la fonction propre de ces cordons est de porter un décor ainsi mis en valeur. Si, comme on l'a vu, les incisions se rencontrent lres souvent

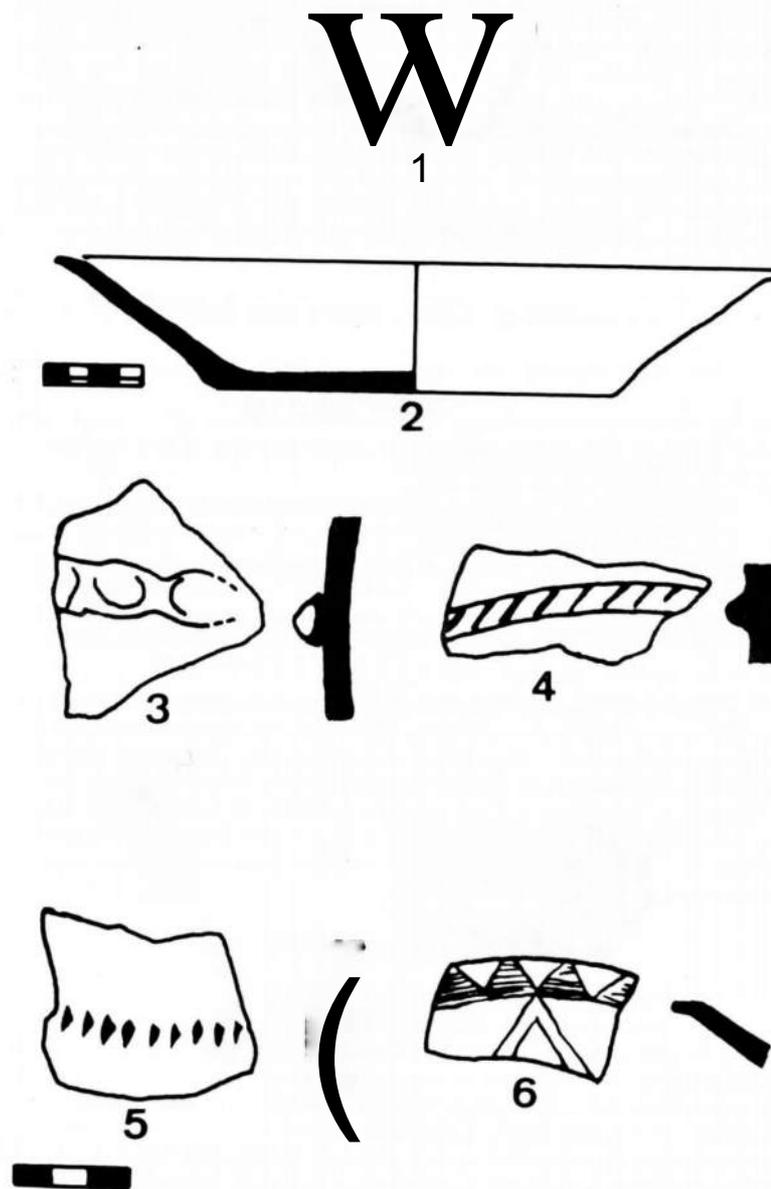


Fig. 7. Céramique non tournée : formes et décors.

sur les cordons, quelques-unes sont faites à même la paroi des vases. Certaines très étroites, constituent un élément chronologique important, sachant que la tradition du décor d'incisions fines disparaît au IV^e siècle avant J-C. C'est ce qu'on trouve en général sur des vases très polis ayant eu droit à une grande finition. (Fig. 1. no. 6.) Les impressions sur les panses des vases étaient faites à l'aide de sortes de poinçons revêtant des formes variées. Ainsi en témoigne un décor singulier, se présentant sous la forme d'un médaillon d'applique portant des petits cercles. L'analyse des décors nous montre que la céramique non tournée offrait aux potiers indigènes un support favorisant la création décorative.

DES POTERIES D'IMITATION GRECQUE

Les vases tournés ont vu leur technique de fabrication, leurs formes et leurs décors varier considérablement au cours des temps. Cela a permis aux archéologues d'établir des classifications afin de distinguer différentes séries de vase*, chacune étant caractéristique d'une époque et (Lune région).

Les céramiques* tournées* trouvées* à Saint-Laurent appartiennent toutes à la même série, dont la production était localisée dans la vallée du Rhône. Elles sont nées de l'imitation, par des colonies grecques, des vases jaunes à bandes de couleurs d'Ionie, et se caractérisent par la grande richesse de leur décor peint. (Fig. 2.) appartenant au style dit «subgéométrique rhodanien» du VI^e siècle et du début du V^e siècle, ces céramiques datent de la première occupation du site de hauteur de 425 à 390 avant J-C.

Pour la fabrication de cette céramique on a utilisé des techniques grecques. L'argile de couleur jaunâtre qui était utilisée, était dépourvue d'éléments grossiers et contenait des dégraissants comme le quartz et la calcite (qui l'empêchaient de se craqueler lors de la cuisson. Une fois le vase tourné, il était lissé à l'aide d'une étoffe ou de la main, puis mis à sécher et décoré avant la cuisson. On a pensé que celle-ci se effectuait à l'intérieur de fours assez perfectionnés, car les traces de brûlure sur ces vases sont très peu nombreuses.

DES FORMES TRÈS DIVERSIFIÉES

Les formes de cette céramique « pseudo-ionienne » sont très nombreuses à Saint-Laurent. On peut en distinguer plusieurs grandes catégories dont la plus importante est celle des coupes à boire. Parmi celles-ci on trouve les *kylis*, très influencées par les coupes attiques. (Fig. 3. no. 2.) Elles sont caractérisées par leur petit pied annulaire et par leurs deux anses horizontales de section ronde. La *phialle* (Fig. 3. no. 1.) petite coupe dépourvue d'anses, se reconnaît aussi à l'ombilic situé sur le fond plat. C'est le seul exemplaire de ce type connu dans la région de Bagnols. Sont également présents des petits vases de forme particulière. Ne portant pas d'anses, ils se composent d'un grand pied annulaire et d'une carène marquant le

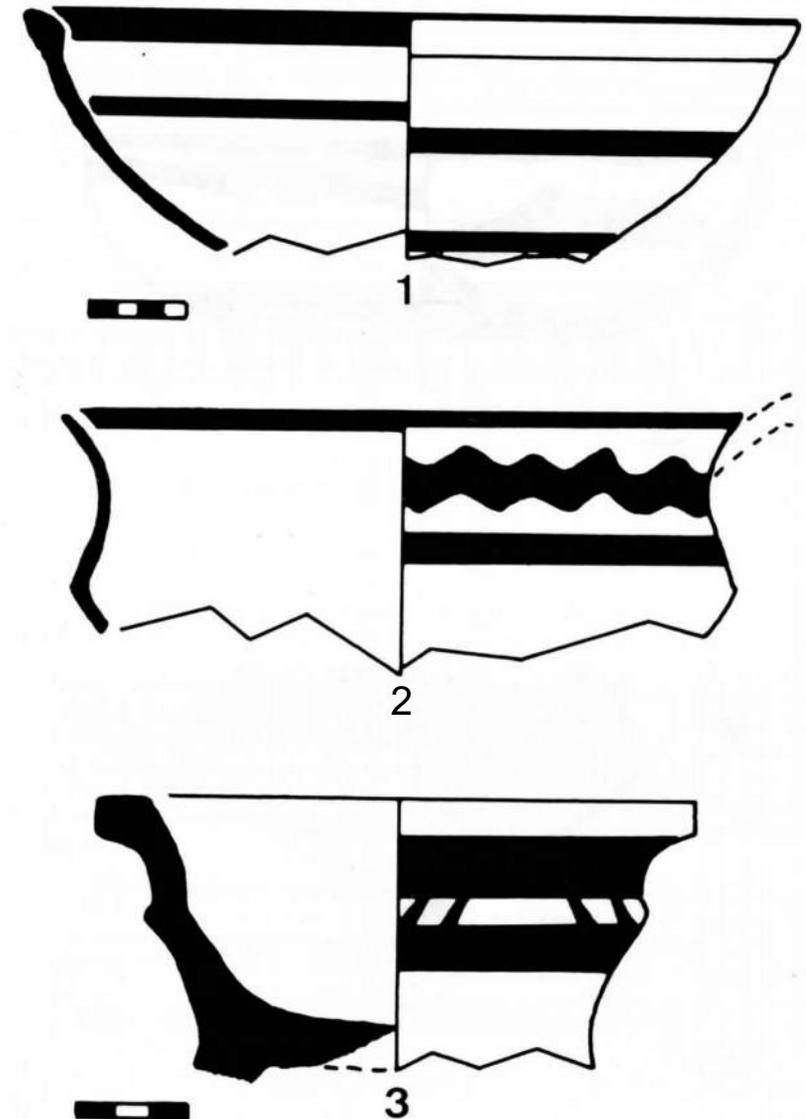
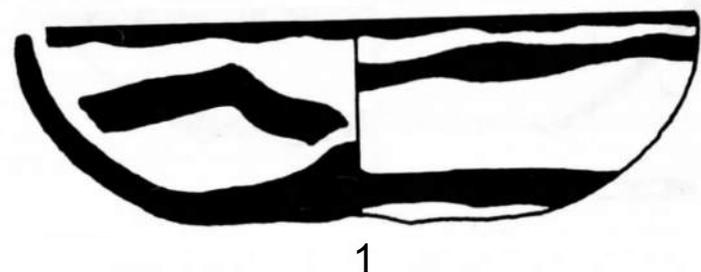
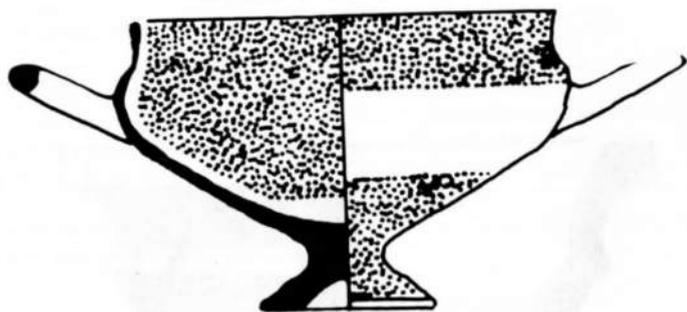


Fig. 2. Vases ioniens. En haut : jatte; au milieu : tasse à anse en bas : coupe à boire.



1

cm



2

cm

Fig. 3. Vases à boire ioniens. No. 1 : phialle ; No. 2 : kylix

changement brutal de l'orientation de leur panse. (Fig. 2. no. 3.) Notons enfin la présence d'une tasse à une anse, qui fournit un élément précieux de datation puisqu'elle correspond au tout début du IV^e siècle. (Fig. 2. no. 2.) A côté des vases à boire, on trouve des jattes (sortes de grandes coupes) (Fig. 2. no. 1.), des *ænochoés* (vases à vin à une anse et au bec tréflé), et enfin des unies importantes par leur dimension.

DES DÉCORS AUX LIGNES GÉOMÉTRIQUES

Tous ces vases portent un décor peint aux teintes mates qui varient du rouge clair au brun foncé. Les *kylix* et les jattes sont revêtues de simples bandes de couleur. Par contre, le décor des cruches à bec tréflé et des urnes est particulièrement riche. Les fines bandes régulières appliquées au tour, déterminent les registres décoratifs qui sont très variés : larmes, demi-cercles, cercles pointés, ondes, croisillons ...

LA VIE DOMESTIQUE DES HABITANTS DE L'OPPIDUM

AU Ve SIECLE

L'analyse des vestiges révélés par les premières fouilles sur le sommet de la colline nous permet de mieux connaître une partie des activités de ces hommes de la protohistoire. Les céramiques retrouvées étaient pour la plupart certainement fabriquées localement (bien qu'à ce jour aucun four n'ait été trouvé) marquant un artisanat très développé et spécialisé. La chasse et l'élevage devaient être une des activités principales de ces hommes comme en témoignent les nombreux ossements qui jonchent le sol. Un fragment de meule et des broyeurs prouvent que la cueillette et l'agriculture devaient aussi occuper grandement les habitants du site et fournir la base de leur alimentation.

Tous ces documents nous permettent d'avoir une idée de l'économie protohistorique, bien que de nombreux éléments nous échappent. Si, de l'oppidum de Saint-Laurent, ont déjà été dégagés de nombreux vestiges témoignant des activités vivrières des habitants, bien des découvertes restent à faire qui nous aideront à retracer, avec plus de certitude, la vie de ces hommes à une époque qui demeure encore chargée de mystères.

////////////////////

L' HERMITAGE DE MAYRAN A ST-VICTOR LACOSTE

par Louis Faraud

*Si tu veux échapper au trouble qui t'agite
Si tu veux goûter le repos,
En cultivant ta ferveur de ton rêve, imite
D'anciens ermites provençaux*

*Pour défendre leurs ceps de vigne et l'olivaie
Des vents hurlant comme des loups.
Ils plantèrent deux rangs de cyprès, une haie
Compacte aux balancements doux*

*Aujourd'hui que sont redevenus poussière
Les ermites industriels,
Le mendiant courbé que ta fatigue altère
Trouve encore des fruits chez eux*

*Ainsi dresse à l'entour de ton âme profonde
Quelques sentiments hauts et forts
Tels des cyprès ! Désirs, rebellions du monde,
Vaines rafales du dehors*

*Ne seront plus qu'un chant berceur à tes oreilles
Dans le clos de sérénité
Un murmure semblable à celui des abeilles
Près des ruches, les jours d'été.*

Agnès de la Gorce composa ce poème en 1923 après avoir découvert l'Ermitage de MAYRAN au cours d'une promenade à bicyclette. A cette époque, le verger abandonné depuis la mort de l'Ermite, produisait encore quelques fruits. C'est en 1915 que mourut assassiné le dernier gardien du sanctuaire. Ce drame révoltant, survenu en pleine guerre, fut d'après la transmission orale, le forfait d'un déserteur. Envahi par les acacias et les chênes, le jardin de l'Ermite est aujourd'hui un petit parc naturel dont l'ombrage est apprécié les jours d'été. Les deux majestueux cyprès qui encadrent l'entrée ont survécu, mais au nord les « vents hurlant comme des loups » ont décimé la double haie « compacte aux balancements doux » dont les derniers vestiges ne sont plus qu'un rempart symbolique. L'habitation de l'Ermite livrée à l'abandon et aux intempéries tomba en ruine; tandis que la chapelle, entretenue grâce à la ferveur du pèlerinage marial annuel, traversa ce dernier demi-siècle avec moins de dégâts.

UNE CHAPELLE ROMANE

La Chapelle Notre-Dame de Mayran, construite « en blocage » avec les pierres du pays, est d'une grande simplicité, mais il s'en dégage une impression d'unité, d'harmonie et de proportions surprenantes pour une chapelle rurale.

Orienté vers l'Est, selon la coutume, le plan est en forme de croix latine à trois hémicycles : une abside centrale encadrée par des absidioles. Le carré du transept, c'est à dire l'intersection des bras de la croix, sert de base au clocher par un procédé d'architecture romane : quatre arcades donnent naissance à une tour carrée transformée plus haut en octogone par des petites voûtes coniques appelées « trompes en cul de four ». L'ensemble est coiffé d'une coupole qui supporte une lanterne contenant la cloche. Ce clocheton en moellons finement taillés, décoré à sa partie supérieure d'une frise à dent d'engrenage, est surmonté d'une statue de la Vierge depuis 1867. D'après les notes et croquis de l'archéologue bagnolais Léon Alègre, rédigés de 1845 à 1848, la nef offrait la particularité de n'être pas voûtée, mais simplement recouverte de tuiles sur parefeuilles et charpentes apparentes. La voûte actuelle, faite de briques et de plâtre, date de 1860.

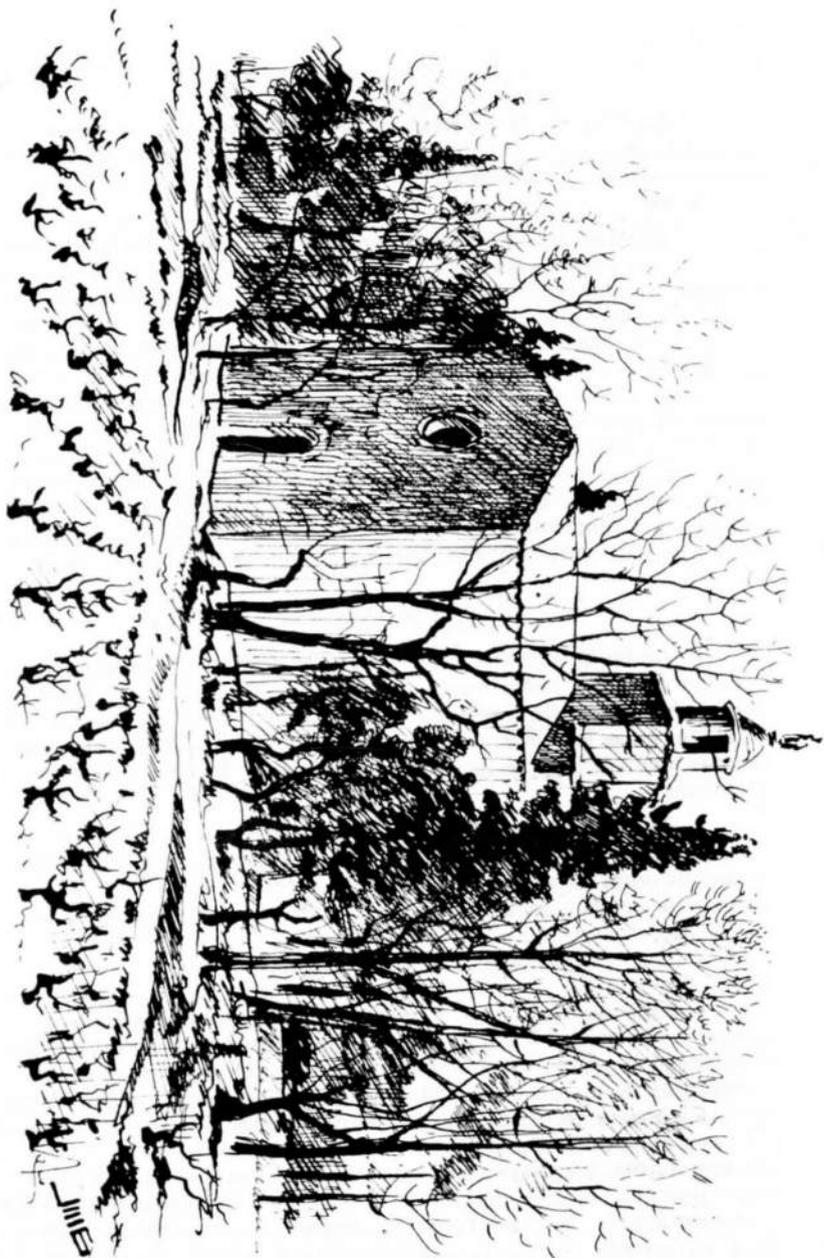
LES ANNEXES

Au Nord, adossées à la nef, les annexes sont les diverses pièces d'un bâtiment rustique comprenant : habitation, cave, grenier et sacristie. Les trois salles du rez-de-chaussée communiquaient avec la chapelle, tandis qu'au 1er étage le Prieur, de sa loge, pouvait suivre l'Office par un oculus. Dans la salle voisine une baie s'ouvrant sur la nef devait servir de chaire ou de tribune.

Abandonnés depuis environ cinquante ans, les annexes, à ciel ouvert, étaient dans un état déplorable : toitures et voûtes effondrées formaient un amas de ruines insalubres recouvert d'une végétation abondante, et les murs lézardés, envahis de lierre se détérioraient dangereusement.

UNE ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES

Pour sauver la chapelle, lieu de culte et de pèlerinage, une prise de conscience permit en 1968 une action concertée entre la paroisse et la municipalité. Un artisan local effectua une réfection des parties les plus endommagées de la couverture. Mais les annexes où vécurent Prieurs et Ermites semblaient sacrifiées; leur déblaiement total paraissant la seule solution raisonnable. Quelques « inconscients » estimèrent que le site ne devait pas être mutilé. L'impossible n'existait plus en matière de restauration du patrimoine, car un peu partout en France des miracles se réalisaient par l'intervention de chantiers bénévoles de jeunes. A Saint-Victor même, au pied du Castelas, les ruines du vieux village se relevaient et prenaient vie grâce aux « Amis de la Sabranenque ». L'exemple était sous nos yeux et une



association type 1901 fut constituée et permit d'accueillir pendant les vacances des jeunes citadins avides de soleil, de travail manuel et de contact avec la pierre et la vie rurale.

DES AIDES ENCOURAGEANTES

Les équipes dont la plupart appartenaient au scoutisme se succédèrent avec enthousiasme pour débroussailler, déblayer, étayer, reconstruire, colmater brèches et lézardes, consolider, établir des planchers et remonter charpentes et toitures. Ce travail en équipe dans une franche gaieté et les merveilleuses soirées autour du feu de camp ont tissé un réseau d'amitié, d'accueil et de contacts fructueux.

Les matériaux employés se récupéraient sur des chantiers de démolition ou chez des amis de MAYRAN qui offraient généreusement quelques pierres, tuiles, planches ou poutres conservées au fond du hangar, de la cave ou du grenier. D'autre part, les cotisations et les dons permettaient d'acheter le ciment et de faire face aux frais de l'association.

Des dossiers documentés et illustrés ont été déposés inlassablement auprès des organismes dont la mission est d'encourager la restauration du patrimoine historique. Présentés vainement le plus souvent, mais la persévérance paye finalement puisqu'en 1972 l'association recevait le 6e prix, sur le plan national du concours «chefs d'œuvre en péril». Cette aide permit de financer la ligne d'environ 500 mètres nécessaire au branchement électrique.

L'ANIMATION DES LIEUX

Restaurer un site n'est pas l'aboutissement d'une action de sauvegarde, encore faut-il l'animer. L'association s'est efforcée de donner vie à MAYRAN par diverses activités culturelles : «son et lumière», concerts, groupe folklorique, veillées, théâtre et exposition de peinture. En évitant toutefois la saturation, car un ermitage n'est pas un lieu de festival mais plutôt un «clos de sérénité». En fait l'animation spirituelle conserve la prédominance non seulement par le traditionnel pèlerinage et les activités paroissiales, mais aussi par l'accueil des aumôneries des lycées et collèges de la région.

Restaurer un monument, c'est aussi le sauvegarder dans l'avenir. Or l'arrêté ministériel du 28 octobre 1980 classe Notre-Dame de Mayran parmi les Monuments Historiques. Sans être la panacée, cette intégration dans le patrimoine national est une chance appréciable de protection à long terme.

Présentation sommaire, ces quelques lignes ne traitent pas à fond le sujet. Des points historiques particuliers concernant MAYRAN méritent d'être traités séparément : notamment les vestiges gallo-romains, les fouilles de la nécropole et les «ex-voto».

HISTORIQUE DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

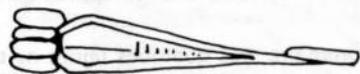
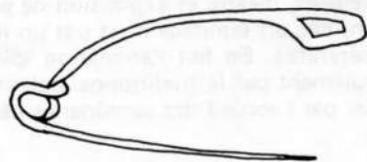
AST-VINCENT. DEGAUJAC (I)

Engagées presque fortuitement, les fouilles sur le site de Gaujac avaient été interrompues à la fin août 1964. Elles furent reprises en 1960 par la petite* équipe eh* 8 bénévoles (pii s'intéressèrent alors à une sorte* de falaise créée par les engins de la carrière*. De nombreuses poteries ayant été* découverts à la base*, il fut décidé* «d'explorer» la partie* haute, ainsi fut bienléd mise à jour une* maison demi seulement deux murs subsistaient. Grâce aux sigillées, lampes à volutes et. surtout. aux monnaies recueillies, on put établir que* seul occupation remontait aux toutes premières années de* notre ère*, puisqu'un denier était à l'effigie de* l'empereur Tibère.

Seius la maison. l'autre niveau était constitué* par un dépotoir gaulois. assez riche pour faciliter la reconstruction de* la vie* de ce* temps (1er siècle* avant notre ère*).

On aura une idée* de l'enthousiasme* qui s'empara de* nos chercheurs en notant simplement que certains jours ils purent emporter jusqu'à 90 kg de poteries de formes très diverses (services de* vaisselle, coupes à boire arrondies ou coniques, coupes à goulot verseur pour écraser les fruits). Gela allait des écuelles ou des urnes de 20 centimètres jusqu'aux jarres de 1 mètre, le tout fait à la main.

En plus de cette* grande variété* de poteries indigènes, on trouva des témoins d'un commerce extérieur : céramiques en provenance* de Campanie* (Italie* du Sud) ou pièces venues d'Ibérie* ((à l'époque Catalane*). La proportion des pièces de* provenance marseillaise* pour 18 pour 100 de pièces gauloises aida à établir que* sorte eh* monopolisèrent les marchands venus de Marseille*.



Fibule gauloise en bronze, dite «de Nauheim»
(1er siècle avant J.-C.)

Il y avait là des soucoupes, des assiettes plates et creuses, des amphores à vin, notamment une amphore avec inscription grecque attestant de son origine marseillaise.

Près des fusaiöles (pour filer la laine) étaient des objets de parure: fibules dites de Nauheim (voir notre illustration), pendentifs et amulettes. On trouva également de nombreux jetons de céramique, des fragments de foyers sacrés et de très beaux chenets «à tête de chien» — objets de culte — ainsi que des graffiti gallo-grecs (tessons gravés, après cuisson, de lettres grecques par les Gaulois).

Enfin, autre indice des mœurs de l'époque, on découvrit des objets dits «magiques», telles ces *tabella defixionis* de plomb (tables de fixation) sur lesquelles étaient gravées des imprécations visant nommément la personne du voisinage qu'on voulait désigner au «mauvais sort» (voir l'illustration).

À 10 mètres de là, une maison romaine, adossée à la roche fut fouillée à partir de traces de murs de grès, distants de 4 à 5 mètres. On mit ainsi à jour deux salles séparées par un dallage et de nouvelles trouvailles, notamment une autre *tabella defixionis*, lacérée, percée, déchirée qui faisait inmanquablement penser aux pratiques du culte Vaudou.

La maison comportait trois niveaux d'occupation :

- 1) une réoccupation au temps du Bas-Empire (Vème siècle)
- 2) un niveau gallo-romain datant de 70 - 80
- 3) un niveau datant du 1er siècle avant notre ère.

COMMENT «ILS» TRAVAILLENT

En août, depuis 1964, les chercheurs bénévoles arrivent sur le chantier à 6 h. du matin et fouillent jusqu'à midi, avec une petite «pause casse-croûte». L'après-midi est consacré au lavage et au collage des tessons de poterie découverts. Souvent, ceux qui sont disponibles se retrouvent sur le terrain le samedi après-midi. Us étaient 8 en 1965, 14 en 1966 ... Combien se dévoueront en août 1982 ?

Cela dépend aussi de vous, lecteurs intéressés !

Pour cette première occupation, les indices furent pleinement convaincants, notamment une monnaie de la colonie de Cavillon, de la 2ème moitié du 1er siècle avant notre ère et un bronze gaulois de Pompeius de même époque.

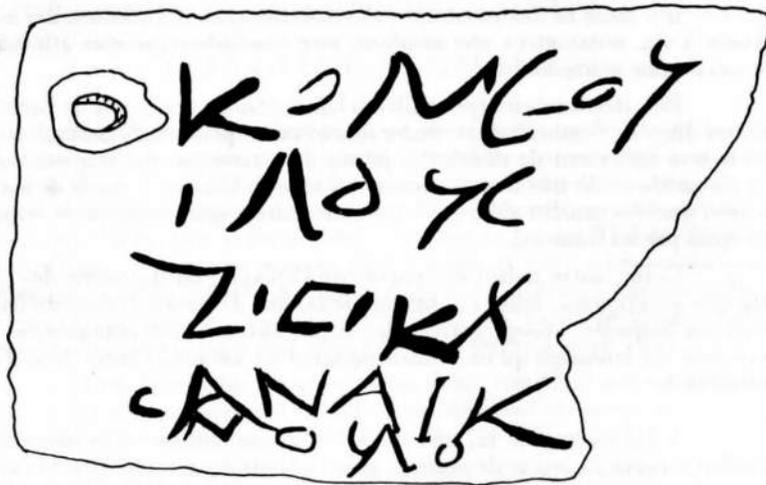


Tabella defixionis. *Tablette magique gauloise en plomb (1er siècle avant J-C.) grossie 3 fois. Les deux premières lignes COMEOU et ILOUS sont des noms que Ton peut traduire par ILLUS fils de COM E OS. La suite du texte n'a pu être interprétée.*

(Suite de l'article)

La aniphon :* en pale rouge. peinte> en blanc, sigillées. poterie*
île la (> rail h*.*<*nq ur récompensèrent le> chercheur.*.

La Jeun sillc. au Xord. comportait la même .'(ratification. axer
son dallage encore en place. de> remaniement* à nixraux dilièrent.* et une
banquette de pierre intacte. Sou.* le* dalle.*. une <*anali.*ation de lause* lut
mi.*e a jour.

La ricln.*.*e de.* decouxcrie.* *ur cette partie \ord-K>t du.* ilr lut
telle quelle im ita l'équipe de la Société Xrchéologiqiic a pour.*uire .*e*
Iras aux en l 966 et en l 967.

l. entreprise axant abandonné depui.* plusieurs année.* (exploita-
tion de la roche. l exploration generale continuait, insi remarqua-t-on un
dessus.* de mur de l ni 20 d épaisseur donl on pensa d'abord qu'il s'agissait
de xe.*tigel.* d'un rempart. Il lut bientôt établi que c'était le mur de soutène-
ment du lóriini. qui axait partiellement échappé aux coup* de mine.

Celle nouxclic étape *cra l objet de notre prochain article ...

(1) Voir le début de cet historique dans le no. 1 de « Rhodanie ».

MACHISME A NIMES EN 1750

par Jean Chanal

Une rencontre charmante et malicieuse nous a mis entre les mains, pour en rendre compte à nos lecteurs, un manuscrit de 24 pages dont nous reproduisons le fac-similé de la couverture.

Quelle affaire pour un non-spécialiste ! Mais la défense de la féminité étant de nos jours un thème aussi banalisé dans les média que la macro-économie, comme l'était naguère, au Café du Commerce, la stratégie militaire, tout un chacun peut s'y risquer. Voici le début du plaidoyer dont nous respectons dans tous les cas l'orthographe.

Messieurs,

Les annales amoureuses de la France ne fournissent point d'exemple pareil à celui de ce procès. On a pu voir jusqu'ici des amans fourbes et entreprenants abuser de la simplicité des jeunes filles et ajouter ensuite le parjure à la séduction, l'ingratitude à l'outrage. On a pu voir des amantes faibles et crédules qui après avoir sacrifié leur honneur aux flatteuses espérances d'un mariage sortable (1) se voient trahies et réduites en fin à couler le reste de leurs jours dans l'opprobre et dans la misère. Mais je puis dire, Messieurs, que vous trouverez dans cette cause des traits de singularité qui la relèvent et cjvii la tirent hors des règles ordinaires.

D'un côté c'est une jeune fille sans expérience, séduite par les artifices d'un ravisseur perfide et par l'espoir d'un établissement prochain, enlevée du sein de sa parenté, conduite par son amant en différents endroits, déguisée en homme par celui-là même dont elle est devenue l'esclave.

D'autre part c'est un homme parvenu à cet âge où les passions agissent avec empire qui, après avoir employé la séduction la plus soutenue pour triompher de la vertu de cette jeune personne, non content de s'être emparé de son esprit et de son cœur a eu encore la cruauté de

a-) & iikûoye/! 2^e Copie

de Monsieur ⁴ c aAïCJ/ th'c^

fare> (fit) zL (/,é?m*S

RA e âtsi fr o dac/t'o 7L cJc*/

i â âcû a t* , ou C*c//i/u r C-J Je. f^a stc'



A Montpellier

Chez Augustin-François \$frc7ü,a)

Seul imprimeur du Roi

yif. !>CCL-

fivcc / j CĪ771 (Jf7 i'7U .

mettre son corps dans l'esclavage, et de lui appliquer un *cademat* ou *ceinture de chasteté* dans le dessein sans doute d'introduire peu à peu chez les Français un usage barbare qu'une jalousie outrée n'avait inspiré jusqu'ici qu'aux Itahens et aux Espagnols (2).

Mais la ceinture n'interviendra qu'à son heure, et Monsieur Frcydier, ayant sensibilisé son auditoire, reprend le récit des amours du sieur Berthe et de la demoiselle Lajon depuis leur rencontre à Avignon, chez le frère de la jeune fille où ils logent tous les deux, avec la description détaillée des manœuvres du jeune homme, de ses promesses de mariage, de la candeur de la jeune fille, de sa faible résistance, de sa défaite et de la réciproque constamment renouvelée :

«Un si noir attentat une fois exécuté par le sieur Berthe, rien ne fut capable d'arrêter son audace : il vit fréquemment Mademoiselle Lajon et prit effrontément avec elle toutes les libertés d'un époux. Combien de fois n'a-t-il pas usé du droit de la première victoire ?

Dès qu'une fille est une fois séduite, elle est entièrement livrée au pouvoir de son séducteur ... car elle ne peut plus rien attendre que de la fidélité de son ravisseur.»

Nous suivons ensuite les déplacements du couple, la jeune fille étant déguisée en homme, d'Avignon à Beaucaire, puis à Montpellier, à Saint-Gilles et à Nîmes.

«Ce fut là, messieurs, que la demoiselle Lajon se reconnut enceinte; elle en instruisit son amant, elle le pressa de ne pas éloigner plus longtemps leur établissement. Mais celui-ci chercha différents prétextes pour éluder l'accomplissement de ses promesses. Tantôt ses affaires l'obligeaient de différer; tantôt c'était un voyage; il en fit effectivement un et la veille de son départ il obligea sa maîtresse à se laisser mettre une *ceinture* avec un *cademat*.»

Qu'opposait la demoiselle Lajon à tous ces délais ? (3)

Après un nouveau séjour à Beaucaire,

«il la ramena à Nîmes où elle accoucha d'une fille (4), et aussitôt le sieur Bertlie lui remit de nouveau la même ceinture qu'elle porte encore. (5) ... — Cependant la demoiselle Lajon employa auprès du sieur Berthe tous les moyens qu'elle crut capable de le ramener à son devoir. Pour lors le perfide lui déclara nettement, ainsi qu'il est prouvé par l'information, qu'il n'était pas le maître de l'épouser, et qu'il fallait attendre pour cela la mort de sa mère qui ne voulait pas y consentir.»

C'est alors que la demoiselle porte* plainte.

«Alors le sieur Berthe, dans le dessein sans doute (6) de faire cesser les poursuites, a promis de nouveau d'épouser la demoiselle Lajon; il n'a demandé que la procuration de son père; dès qu'elle a été envoyée, l'on a traité de la dot. Mais voici, Messieurs, un nouveau prétexte : la mère du sieur Berthe ne l'a pas trouvée assez considérable, de sorte que la demoiselle pour qui je parle, poussée à bout par ces retardements affectés, a repris ses poursuites et a demandé contre le sieur Berthe la condamnation aux peines de droits et à des dommages et intérêts ...

Une jeune fille telle que la demoiselle Lajon, séduite, trompée et deshonorée ne mérite-t-elle pas que les magistrats s'intéressent pour elle, qu'ils la vengent d'une telle perfidie et qu'ils imposent au ravisseur perfide et inconstant la salutaire obligation de s'unir à elle par les liens sacrés du mariage ?... Il doit trouver dans une condamnation à des dommages et intérêts proportionnés les rigueurs convenables pour l'y contraindre.»

Le reste, où notre avocat fait intervenir Platon et Justinien, présente moins d'intérêt. D'ailleurs la fin du plaidoyer manque, comme la sentence des juges. Nous ne saurons jamais si le sieur Berthe a été contraint d'épouser la demoiselle Lajon. De toute façon, dans ce récit tronqué dont on peut imaginer les fins possibles et qui n'est pas un conte de fées, il n'y a pas de place pour un mariage d'amour et on peut espérer qu'ils n'ont pas eu beaucoup d'enfants. Le forfait du coupable nous

surprend peu; des procès d'aujourd'hui mettent en scène des personnages qui n'ont rien à envier à Berthe, mais ce qui est révélateur d'une société c'est le plaidoyer.

L'avocat n'a pas beaucoup d'importance, mais son discours n'allait certainement pas contre les idées de son temps et de son milieu : en pareil cas, le mariage à tout prix ou le prix du mariage. Il n'a dû heurter personne en ne portant pas ses coups sur l'essentiel : en dépit du titre accrocheur qui évoque l'actuelle presse du cœur, comme on dit, il n'y a dans les 24 pages que deux mentions de la ceinture : lorsque Berthe la met à sa maîtresse enceinte, et lorsqu'il la remet après l'accouchement. Nous savons que Mademoiselle Lajon la portait encore alors que son avocat défendait sa bourse et souhaitait qu'elle s'unite (?) à Berthe dans les liens sacrés ...

L'affaire se ramène au choc de deux patrimoines. Nous voici loin de Gisèle Halimi, loin aussi de notre morale post-révolutionnaire et de la charité chrétienne. Les justes colères ont quelquefois connu des triomphes durables; depuis Jésus au Temple jusqu'à Zola dans «J'accuse», mais pour l'une d'entre elles, combien d'indignations de convenance, d'éclats conformistes et de soumissions aux usages ? N'est pas Voltaire qui veut au temps de l'affaire Calas.

Qui dira dans deux siècles si nos certitudes d'aujourd'hui ont été durables, et nos protestations bien orientées ?

(1) Le mot «sortable» nous a d'abord surpris. Le Larousse donne cette définition : «Adjectif familier : que l'on peut montrer en public ... un garçon sortable». Ce qui se rattache à l'idée de sortir. Mais c'est un contresens. D'après le Littré, sortable signifie «de la même sorte» ou de la même condition et cite dans ce sens Montaigne, Corneille, La Fontaine, Voltaire, Rousseau ..., le mot étant couramment appliqué au mariage (mariage sans mésalliance). Notre avocat accorde donc les circonstances atténuantes à la non-résistance si ce jeune homme est de bonne famille.

(2) Outre le trait de racisme envers les voisins méditerranéens, on peut noter que le Moyen Age et ses croisades étaient bien oubliés au Siècle des Lumières.

(3) Comme si la jeune fille n'avait eu, à ce moment, l'œil que sur le calendrier.

(4) Don t on n'en tend plus parler dans la suite du plaidoyer.

(5) La procédure des référés n'était pas en honneur à ce tribunal.

(6) «Sans doute» : subtile déduction.

NOUVELLE «EXPOSITION-ANIMATION»
A LA «MAISON JOURDAN»

Après le plein succès de l'exposition-animé consacrée aux «OUTILS AGRICOLES DU TEMPS PASSÉ» (plus de 200 visiteurs et 670 élèves des écoles), la Société d'Archéologie a repris le cycle de ses «permanences» sur un nouveau thème.

Il s'agit cette fois d'une RETROSPECTIVE DES HABITATS ANTIQUES, fouillés par la S.E.C.A.B.R. depuis 25 ans.

- Vénéjan (Lombren) - Saint-Laurent de Carnols (Les Barbres) - Tresques - Laudun (La Brèche) - Bagnols (Le Haut-Castel, Les Eyrieux) - Gaujac (Saint-Vincent) et Chusclan (Marcoule)

L'exposition des principales découvertes faites sur ces différents sites sera accompagnée de tableaux explicatifs retraçant brièvement l'histoire de chacun d'eux.

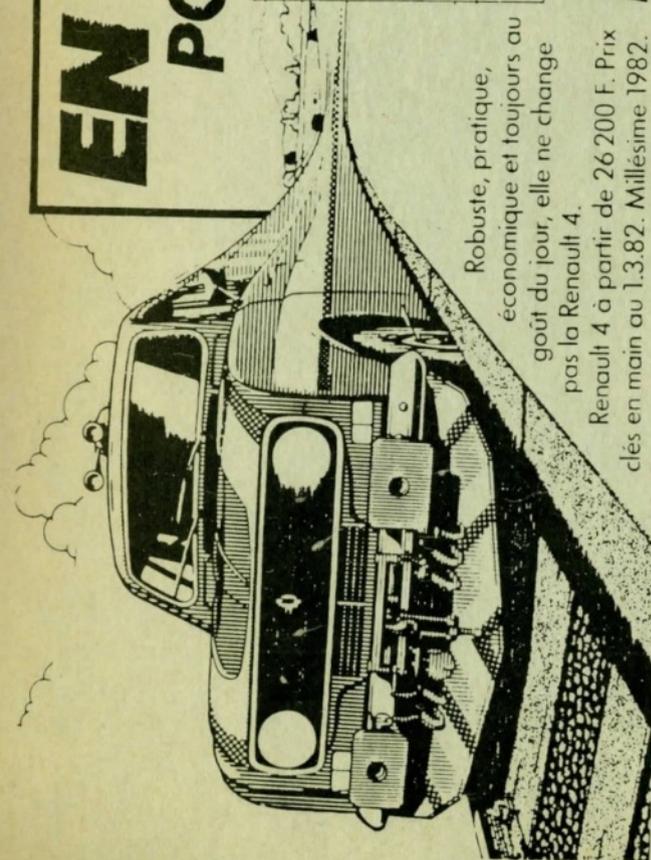
Les séances d'animation (entrée libre et gratuite) ont lieu en principe le premier et le troisième samedi de chaque mois, de 14 h. 30 à 17 h. Elles sont annoncées par la presse.

Des personnes dévouées seront heureuses de vous y accueillir et de vous donner toutes les informations que vous pourriez souhaiter.

**EN VOITURE!
POUR 26200F**

Garage Stolar
Coneshouain
Rue de Tresques
BAGNOLS s/CEZE

RENAULT 4



Robuste, pratique,
économique et toujours au
goût du jour, elle ne change
pas la Renault 4.

Renault 4 à partir de 26 200 F. Prix
clés en main au 1.382. Millésime 1982.

POUR ALLER LOIN EN TOUTE SECURITE
IL N'Y EN A PAS D'AUTRE COMME ELLE...

LE BETON CELLULAIRE

SIPOREX

A votre service :

Usine de BERNON

Tél. (66) 89-70-03 — Cidex 8140 — 30330 CONNAUX

POUR *TOUTES* LES CONSTRUCTIONS « SIPOREX »
VOUS APPORTE LA SOLUTION, CAR « SIPOREX »
EST UN MATERIAU

ISOLANT

ANTIFEU

LEGER

MODULE

ESTHETIQUE

FACILE A METTRE EN ŒUVRE

RESISTANT

PORTEUR

En plus :

40 ans d'expériences, 35 usines dans le monde et
l'agrément de tous ses produits par le Centre
Scientifique et Technique du Bâtiment.